

■ MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
Les véritables
coûts de la
mammite

■ ACTUALITÉ

Des changements
à la politique
de paiement
des composants



Est-ce que votre entreprise bénéficierait de l'utilisation de la **semence sexée?**

LA RÉPONSE EST OUI

- Sélectionner et élever des meilleurs sujets de votre troupeau
- Adopter une stratégie boeuf x lait rentable pour la portion inférieure de votre troupeau

Nous avons une grande sélection disponible de taureaux en semence sexée avec une fertilité assurée.

Notre équipe est qualifiée et outillée pour vous aider!



ÉDITORIAL
S'adapter au marché 4

40^E ANNIVERSAIRE
Le programme de dons de lait
 Grâce au Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, 13 millions de litres de lait ont été offerts aux Banques alimentaires du Québec (BAQ) depuis 20 ans. La création de ce programme unique dans le monde de l'agroalimentaire a marqué l'histoire des Producteurs de lait du Québec (PLQ). 7

ACTUALITÉ
La politique de paiement des composants sera modifiée en aout
 À partir du 1^{er} aout, la politique de paiement des composants de P5 connaîtra deux modifications en réponse au contexte de marché actuel : la référence de prix pour les solides non gras (SNG) de niveau 2 changera et le ratio maximal de paiement passera de 2,25 à 2,20. Le ratio de marché reste inchangé, c'est-à-dire à 2,00 10

LACTANET
Changements dans le paiement du lait : impacts et solutions
 Les changements annoncés dans le paiement du lait envoient un signal clair : la production de gras sera de plus en plus récompensée. Ces changements ne sont pas vraiment surprenants, les tendances du marché étaient déjà bien connues 13



10

REPORTAGE À LA FERME
« Une boîte à lunch et des connaissances »
 Partis de rien, Francis Lachapelle et Stéphanie Leclerc ont réussi en seulement 12 ans à bâtir une exploitation d'une capacité de 200 kilos de matières grasses. 17



13

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE
MAMMITE
Ce n'est pas toujours ce que l'on voit qui fait le plus mal
 La mammite est la maladie qui préoccupe le plus les producteurs de lait. On pourrait donc s'attendre à ce que la fréquence et les impacts de la mammite, incluant les coûts engendrés, soient bien documentés et connus dans les troupeaux laitiers. Mais est-ce vraiment le cas? 28



28

RECHERCHE
Détecter la boiterie plus facilement et plus tôt grâce à la technologie
 Des chercheurs testent des méthodes automatisées d'évaluation de la démarche qui permettraient d'identifier les vaches à risque et de les traiter avant qu'une boiterie plus grave ne se développe. 32



40

LES PRODUCTIONS SUPÉRIEURES DE LACTANET 24
STATISTIQUES 36
LA RECETTE 40
AILLEURS DANS LE MONDE 42
L'ACTUALITÉ LAITIÈRE EN BREF 48

S'adapter au marché



**Des changements
seront apportés à la
politique de paiement
des composants le
1^{er} août 2023 :
le ratio maximal de
paiement passera
de 2,25 à 2,20 et
il y aura une nouvelle
référence de prix
pour les solides
non gras (SNG) de
niveau 2.**

C'est à l'automne 2022 que le Comité sur le quota de P5 a entrepris une démarche de révision des paramètres de la politique de paiement des composants. Le but était simple : le Comité souhaitait s'assurer que la distribution des revenus des producteurs était toujours en adéquation avec les objectifs initiaux de la politique qui sont de mieux refléter le revenu tiré du marché et d'assurer une meilleure équité entre les producteurs, dans un contexte de surplus structurels de SNG.

Les travaux du comité ont permis de conclure que certaines modifications devaient être apportées à la politique, car elle n'envoyait pas les signaux justes sur la réalité du marché et des surplus de SNG, en rémunérant de manière trop importante les SNG de niveau 2 et amenant un écart de revenu supérieur à ce qui était souhaité entre un producteur dont le ratio est bas et un dont le ratio est plus élevé.

Rappelons que la politique de paiement des composants, instaurée en août 2021, ajoute un palier additionnel de ratio SNG/G dans le paiement, nommé « ratio de marché », qui permet d'identifier les SNG requis sur le marché canadien, que ce soit pour les produits laitiers ou la transformation secondaire. Les changements qui entreront en vigueur en août 2023 ne visent pas le ratio de marché, mais celui maximal de paiement, qui passera de 2,25 à 2,20. Ainsi, la production de composants sous un ratio de 2,0 sont rémunérés à un prix supérieur, ceux entre 2,0 et 2,20 le seront à un prix révisé à la baisse et ceux au-dessus de 2,20 ne seront tout simplement pas rémunérés. Aussi, la référence de prix pour les SNG de niveau 2 passera à 70 % du prix de la classe 4a pour les protéines et à 70 % de 0,90 \$/kg pour le lactose et les autres solides. Ces changements permettront de bonifier la rémunération offerte pour la matière grasse et la protéine sous le ratio de marché. Il est important que l'ensemble de la masse monétaire provenant du marché et versée aux producteurs demeure la même.

L'ensemble des détails sur les modifications qui seront apportées à la politique de paiement font d'ailleurs l'objet d'un article complet à la p. 10 de ce numéro. Vous trouverez également à la p. 13 des conseils et stratégies à mettre en place à la ferme pour mieux vous adapter aux changements.

Mais revenons sur l'enjeu majeur qui se trouve derrière plusieurs des décisions prises par le secteur laitier canadien depuis 20 ans : les surplus de SNG. Nous le savons, malgré toutes les mesures instaurées au fil du temps, les tendances et les choix de consommation pour des produits laitiers riches en gras, comme la crème et le beurre, et le recul de la consommation du lait à boire ont contribué, et contribuent toujours, à faire croître de façon importante les

Pour faire face au défi, nous devons continuer de travailler à la ferme afin de diminuer le ratio SNG/G du lait produit. C'est une des actions qui permettra de réduire nos surplus de SNG à moyen et long terme, ce qui est le signal envoyé par les changements à la politique de paiement en aout 2023.

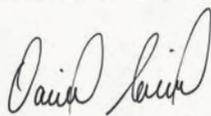
surplus de SNG au pays. Le contexte commercial lié à l'Accord Canada-États-Unis-Mexique a aussi complexifié le problème en imposant l'abolition de notre classe d'ingrédients et en plafonnant, de façon très contraignante, nos exportations de poudre de lait écrémé et de concentrés protéiques.

Pour faire face au défi, nous devons continuer de travailler à la ferme afin de diminuer le ratio SNG/G du lait produit. C'est une des actions qui permettra de réduire nos surplus de SNG à moyen et long terme, ce qui est le signal envoyé par les changements à la politique de paiement en aout 2023. En filière, nous devons développer des marchés qui offrent une meilleure rémunération, en plus de trouver tous les débouchés possibles pour valoriser les SNG en trop.

Mais nous avons besoin de plus que ça! Les scénarios de croissance du marché canadien pour les 15 prochaines années indiquent que la production requise pour remplir 100 % de la demande en matière grasse continuera de générer des surplus structureux importants en SNG. Ces mêmes scénarios indiquent aussi que les capacités de transformation actuelles ne seront pas suffisantes pour transformer l'ensemble des SNG en surplus.

Nous avons besoin de projet et de programmes structurants pour favoriser les investissements visant à valoriser ces SNG. Évidemment, ceux-ci doivent se faire conjointement avec l'appui des gouvernements, des transformateurs, mais aussi des producteurs. Tous doivent poser des actions, car le défi de capacité de transformation est une épine dans le pied de toute la filière. L'annonce du gouvernement Trudeau, en novembre dernier, de mettre en place un fonds de 300 millions \$ pour soutenir l'innovation et l'investissement dans des projets d'envergure afin de valoriser les SNG était un pas dans la bonne direction. Mais il faudra en faire encore plus dans les prochaines années.

Le problème des surplus de SNG a d'ailleurs été discuté par les producteurs lors des assemblées en région cet hiver. Les discussions se poursuivront lors de l'assemblée générale annuelle et avec nos instances nationales. Nous devons trouver des solutions pour affronter ce défi majeur, faire croître notre marché, minimiser les impacts sur notre revenu et ainsi assurer le développement durable de notre production.



DANIEL GOBEIL
président



Je crois que les vaches viennent de découvrir à quel point les vétérinaires sont rares dans la région!

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2023

À TOUTES LES PRODUCTRICES ET TOUS LES PRODUCTEURS DE LAIT VISÉS PAR LE PLAN CONJOINT (1980) DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Madame, Monsieur,

Avis est, par la présente, donné que Les Producteurs de lait du Québec (PLQ) tiendront l'assemblée générale annuelle des productrices et producteurs de lait visés par le Plan conjoint (1980) des producteurs de lait du Québec aux dates, heures et endroit suivants :

Dates: 19 avril 2023 | 20 avril 2023
Heures: 9 h | 8 h 30

Endroit: Centre de congrès de Saint-Hyacinthe
1325, rue Daniel-Johnson Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8S4

Veillez prendre note que l'événement sera diffusé en direct sur la chaîne YouTube et Facebook des Producteurs de lait du Québec

Les délégués seront appelés à se prononcer notamment sur les sujets suivants :

- L'adoption du Rapport annuel de l'année 2022;
- L'adoption des états financiers 2022;
- La nomination du vérificateur pour l'année 2023;
- L'augmentation de la contribution pour l'administration du Plan conjoint de 0,0350\$ à 0,0420 \$/kg de solides totaux à compter du 1^{er} juin 2023;
- L'autorisation des PLQ à mettre en place un fonds et une contribution spéciale de 0,35 \$/hl pour participer au financement d'ententes nationales sur le développement et la pérennité de capacité de traitement de solides non gras du lait.

Par ailleurs, les PLQ demanderont le mandat de s'adresser à la RMAAQ pour être autorisés à s'engager dans le commerce ou la transformation du produit visé et de financer directement la mise en place et la pérennité des capacités de SNG au Québec. Nous ferons aussi un rapport sur les différents dossiers en cours, notamment sur nos enjeux de mise en marché.

Nous comptons sur votre présence.

Geneviève Rainville, agronome
Secrétaire
Directrice générale



Revue publiée 10 fois l'an par Les Producteurs de lait du Québec (PLQ)
Tirage: 7 477 exemplaires
Date de parution: avril 2023

DIRECTEUR – PUBLICATIONS ET VENTES
Charles Couture

RESPONSABLE DE LA REVUE AUX PLQ ET
RÉDACTEUR EN CHEF
Yanick Grégoire

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Audrey Gendron

COLLABORATEURS

Agriculture et Agroalimentaire Canada, CIAQ, CRAAQ, Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, Grappe de recherche laitière, Groupes-conseils agricoles du Québec, ITA, Lactanet, Les Producteurs laitiers du Canada, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Novalait, Op+lait, Réseau mammitte, STELA/INAF, UPA, Faculté des sciences de l'agriculture et de l'environnement, Université McGill

VENTES

pub@laterre.ca
Tél.: 450 679-8483, poste 7712-7398

REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES

Sylvain Joubert, poste 7272
Marc Mancini, poste 7262
Sans frais: 1 877 679-7809

ADMINISTRATION

Mathieu Bolduc

TIRAGE ET ABONNEMENTS

Tanya St-Denis Samson

CONCEPTION GRAPHIQUE

Sonia Boucher, Groupe Charest inc.

RÉVISION LINGUISTIQUE ET CORRECTION

Marie LeBlanc

PHOTO DE LA COUVERTURE

Will Lew

PRÉIMPRESSION

La Terre de chez nous

IMPRESSION

Imprimerie FL Web

TARIFS D'ABONNEMENT

Un an: 19,55 \$; deux ans: 29,32 \$; trois ans: 39,09 \$
Tél.: 450 679-8483, poste 7274
abonnement@laterre.ca

CORRESPONDANCE

Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à:

Le Producteur de lait québécois
555, boulevard Roland-Therrien, bureau 415
Longueuil (Québec) J4H 4G3
Tél.: 438 315-9131
Télééc.: 450 679-5899

Courriel: plq@lait.qc.ca

Site Internet: www.lait.org

Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec

3^e trimestre 1980

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN 0228-1686

Poste-publications, convention n° 40028511

Courrier 2^e classe, enregistrement n° 5066

Toute reproduction totale ou partielle du *Producteur de lait québécois* est interdite sans l'autorisation du rédacteur en chef.



Les
Producteurs
de lait
du Québec

Le programme de dons de lait

- Grâce au Programme de dons de lait et de produits laitiers de l'industrie laitière québécoise, 13 millions de litres de lait ont été offerts aux Banques alimentaires du Québec (BAQ) depuis 20 ans. La création de ce programme unique dans le monde de l'agroalimentaire a marqué l'histoire des Producteurs de lait du Québec (PLQ).

L'idée d'aider les plus démunis grâce à un programme de dons de lait a émergé chez les producteurs, il y a plus de 20 ans. Leur désir était de créer un programme qui permettrait d'offrir du lait aux gens dans le besoin durant toute l'année et non uniquement lors des périodes de pointe, comme le temps des fêtes.

À l'assemblée générale annuelle de 2000, les délégués ont donné le mandat à leur organisation, qui se nommait alors Fédération des pro-

ducteurs de lait du Québec (FPLQ), de trouver des moyens de mettre en branle un tel projet. La Fédération a négocié avec ses partenaires de l'industrie pour trouver une façon de transformer et de distribuer gratuitement le lait. Malheureusement, aucune entente n'a pu voir le jour.

En 2002, les producteurs sont revenus à la charge. À leur assemblée générale annuelle, ils ont demandé à la Fédération de poursuivre les discussions avec ses différents partenaires

de l'industrie. En novembre 2002, un protocole d'entente a été signé entre les producteurs, les transformateurs (Agropur, CILQ), les transporteurs et l'Association québécoise des banques alimentaires et des moissons (AOBAM).

Cette entente a donné naissance à un partenariat unique dans le monde de l'agroalimentaire. Chaque année, les producteurs qui le souhaitent s'engagent à donner un volume de lait de leur choix. Le lait est transformé et transporté gratuitement par des entreprises volontaires. Le programme permet donc aux Banques alimentaires du Québec de connaître à l'avance les quantités de lait qu'elles recevront au cours de l'année. La majorité des dons se font en lait, mais du fromage et du beurre sont aussi offerts. L'ampleur des dons de ce programme est considérable, si bien que les producteurs de lait sont reconnus comme les plus généreux donateurs annuels de denrées alimentaires des BAQ.

« 13 millions de litres de lait ont été donnés depuis 20 ans. »

« UNE CHAÎNE DE SOLIDARITÉ UNIQUE »



Les dons de lait et de produits laitiers sont distribués dans toutes les régions par l'entremise des Banques alimentaires du Québec. « Le partage des denrées est fait de manière équitable entre tous nos membres », indique Gaël Chantrel, directeur des opérations chez les BAQ. Leurs membres, ce sont les 19 Moisson et 13 autres associations, qui approvisionnent à leur tour près de 1200 organismes locaux. Ce réseau vient en aide à 671 000 personnes par mois partout au Québec.

M. Chantrel précise : « Le lait, c'est un produit extrêmement apprécié. Il fait partie des *top* produits avec les fruits, les légumes et les œufs. » Il ajoute que pour les BAQ, le programme de dons de lait est très important, car il s'agit de la seule source d'approvisionnement en lait. L'organisme obtient très peu de lait par le biais de la récupération alimentaire. La demande d'aide alimentaire étant grandissante, les BAQ en achètent d'ailleurs pour combler les besoins. « On achète un camion de lait par semaine environ. Donc, c'est certain qu'on pourrait accepter plus de dons », dit-il.

Une des forces du programme de dons initié par les PLQ est la prévisibilité. En connaissant les volumes qu'elles recevront à l'avance, les BAQ peuvent établir une planification mensuelle et distribuer plus rapidement les denrées. M. Chantrel affirme que la mobilisation des producteurs, des transporteurs et des transformateurs participant au programme de dons de lait est une grande force. « Le programme fonctionne grâce à la mobilisation de chacun. C'est une chaîne de solidarité unique qui nous assure de recevoir un produit de qualité, dit-il. C'est un modèle parfait qu'on veut reproduire dans d'autres secteurs. » Les BAQ se sont d'ailleurs inspirées de ce programme pour créer un partenariat avec les producteurs de fruits et légumes de transformation. « C'est la meilleure façon de programmer des dons », ajoute-t-il.

Actuellement, la demande en dons alimentaires augmente plus vite que la quantité de denrées reçues. Le programme du secteur laitier fait donc une différence. « Un énorme merci aux producteurs de lait. On sait qu'ils font un métier difficile et c'est très généreux de leur part de donner du lait chaque année », conclut M. Chantrel.

Le saviez-vous?



En 2014, les PLQ ont versé leur part des profits liés à la vente de l'album du Lait, volume 3, aux Banques alimentaires du Québec (BAQ). Cette compilation musicale regroupait les chansons des publicités télé du Lait de 2011 à 2014. C'est Bruno Letendre, alors président des PLQ, qui a remis le don au président des BAQ, Zakary O. Rhissa.

En plus des dons liés à ce programme, les PLQ remettent chaque année, en collaboration avec certains transformateurs, des dons spéciaux en produits laitiers pour répondre à des besoins spécifiques. À l'approche des fêtes, les PLQ offrent aussi des dons qui sont intégrés aux paniers de Noël, les besoins pour l'aide alimentaire étant toujours en hausse en cette période de l'année. ■



Kubota

LE CHOIX DES PRODUCTEURS LAITIERS

SÉRIE
M5
M6
M7

Les tracteurs Kubota sont conçus pour affronter le pire grâce à leur technologie avant-gardiste et à leurs qualités légendaires.

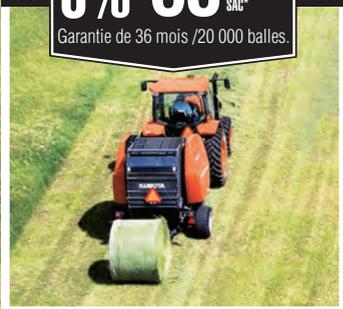
7 modèles de 92.5 à 170 HP



Promotion pour une durée limitée

0% SUR 60 MOIS FINANCEMENT SAC*

Garantie de 36 mois /20 000 balles.



PRESSES BV

Des balles parfaites jour après jour.
5 modèles disponibles



RÂTEAUX

Un andain aéré régulier et uniforme.
10 modèles disponibles



FANEURS

Répartition du foin égale sur toute la largeur de travail.
6 modèles disponibles



FAUCHEUSES

Productivité et rentabilité maximale. 50 % plus de coupe avec 3 couteaux.
21 modèles disponibles

www.kubota.ca/fr/

UNE SAISON KUBOTA N'ATTEND PAS L'AUTRE! VOS CONCESSIONNAIRES SONT AVEC VOUS

Alfred, ON
Carrière & Poirier
Equipment

Baie D'Urfé
Kubota Montréal

Caplan
M. J. Brière Inc.

Saguenay
Zone Kubota

Drummondville/Yamaska
Kubota Drummondville

Joliette
Kanatrak Joliette

La Guadeloupe
Garage Oscar Brochu Inc.

La Présentation
Aubin & St-Pierre Inc.

Lévis
Kanatrak Québec

Mirabel
Kanatrak Mirabel

Montmagny
Garage Minville Inc.

New Liskeard
MCK Temiskaming Shores

Victoriaville
Kubota Victoriaville

Rimouski
Kanatrak Rimouski

St-André de Kamouraska
Garage N. Thiboutot Inc.

Ste-Anne-de-la-Pérade
Groupe Lafrenière Tracteurs

Kubota St-Jean
Saint-Jean-sur-Richelieu

Sherbrooke/Coaticook
Équipements R. M. Nadeau

Sutton
Max Gagné & Fils Inc.

Val-D'Or
Méga Centre Kubota

Ville de Mercier
Brosseau et Lamarre Inc.

* Sujet à changement sans préavis.

La politique de paiement des composants sera modifiée en aout

- À partir du 1^{er} aout, la politique de paiement des composants de P5 connaîtra deux modifications en réponse au contexte de marché actuel : la référence de prix pour les solides non gras (SNG) de niveau 2 changera et le ratio maximal de paiement passera de 2,25 à 2,20. Le ratio de marché reste inchangé, c'est-à-dire à 2,00.

Par ROCK ÉRIC HOUNHOUGAN,
agronome, PLQ

OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE PAIEMENT DES COMPOSANTS

Les principaux objectifs de la politique de paiement des composants, annoncée en janvier 2020 par les provinces de P5 et mise en place au Québec en aout 2021, sont les suivants :

- 1 Assurer une plus grande équité entre les producteurs
- 2 Envoyer un signal de marché plus clair, notamment par rapport aux surplus SNG
- 3 Continuer à baisser le ratio SNG/G à la ferme, tout en maintenant une grande qualité des composants produits
- 4 Répartir les revenus de vente avec un accent sur les composants qui contribuent aux rendements (gras et protéine)
- 5 Être suffisamment flexible pour évoluer avec le marché et les nouvelles connaissances relatives aux composants laitiers

En lien avec ces objectifs, la politique utilise une partie de la valeur des ventes de lactose et autres solides pour bonifier les prix de la matière grasse (75 %) et de la protéine sous un ratio de 2,00 (niveau 1 : 25 %) et rémunère les SNG entre un ratio de 2,00 et de 2,25 (niveau 2) au prix de la classe 4a.

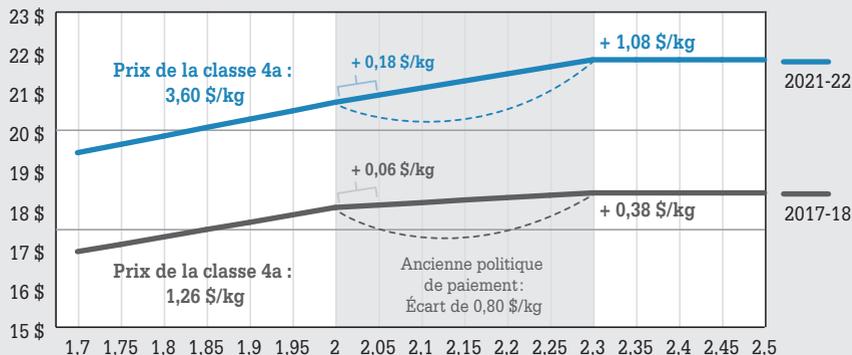
RÉVISION DE LA RÉFÉRENCE DE PRIX POUR LES SNG DE NIVEAU 2

L'analyse des revenus et de leur distribution par kilogramme (kg) de composants de niveaux 1 et 2 a fait ressortir un écart entre le prix de niveau 2 actuel et la rémunération réelle tirée du marché pour les SNG en surplus. L'effet de la hausse des prix mondiaux, qui ont presque doublé depuis 2018, a aussi été constaté sur les prix de la matière grasse (MG) et de la protéine de niveau 1.

La hausse des prix est principalement due au contexte d'offre mondiale limitée pour la poudre de lait écrémé, alors que certaines régions exportatrices ont connu une baisse de production. La matière grasse demeure la principale composante recherchée dans le marché et les prix de la poudre de lait écrémé sont à la baisse depuis l'automne 2022, avec la reprise de la production.

Cette augmentation des prix mondiaux n'a pas permis de réduire suffisamment la rémunération des SNG en surplus pour offrir le signal souhaité en matière de réduction du ratio SNG/G à la ferme. L'ancienne politique de paiement offrait une rémunération par kg de MG produit supérieure de 0,80 \$ à un producteur au ratio maximal comparativement au ratio de marché. La nouvelle politique visait à réduire cet écart à environ 0,38 \$/kg de MG, ce qui ne s'est pas concrétisé avec l'augmentation des prix mondiaux (voir le graphique 1). La référence de prix pour le lactose et les autres solides de niveau 2 sera

GRAPHIQUE 1 : EFFET ANTICIPÉ ET RÉEL DE LA POLITIQUE SUR LE REVENU PAR KG DE MG SELON LE RATIO SNG/G



donc modifiée à 0,90 \$/kg pour une meilleure cohérence avec le niveau 1 et pour tempérer l'effet des variations des prix mondiaux sur le revenu. La référence de prix pour la protéine de niveau 2 est inchangée.

De plus, la gestion des surplus entraîne des coûts croissants pour l'ensemble des producteurs, par exemple pour l'alimentation animale, dans un contexte de capacités de transformation et de débouchés

Epoxy Pro Inc.

SHERBROOKE
3275 rue King Est.
Sherbrooke (Québec)
J1E 3Y7
Tél : 819 821-3737
www.epoxypro.ca
Sans frais : 1 855 397-3737

DRUMMONDVILLE
4648 boulevard Saint-Joseph
Drummondville (Québec)
J2A 1Y6
Tél : 819 479-3737
www.epoxypro.ca

Réparation de fosses à fumier et purin partout au Québec!

30 ans d'expérience

Estimation gratuite! Réservez tôt !

Notre technique de réparation consiste à imperméabiliser les fissures causées par le mûrissement du béton, le mouvement causé par le gel et le joint entre le mur et le plancher.

Le produit utilisé répondant à la norme environnementale a une élasticité de 50% de sa longueur et supporte ainsi le mouvement causé par le gel.

Une réparation préventive également diminuerait considérablement les coûts et les impacts sur l'environnement dus à l'écoulement de purin ou de fumier dans le sol qui est détecté par le ministère de l'environnement lors des inspections des regards de drains.

Spécialisés dans ce domaine depuis **plus de 30 années**, nous avons acquis l'expérience et les équipements nécessaires (échafaudage motorisé pouvant rouler sur n'importe quelle fosse) à la résolution de vos problèmes.

Tous les travaux effectués par EpoxyPro, sont **garantis** pour une période de **5 ans**.

196067

TABLEAU 1 : RÉCAPITULATIF DES CHANGEMENTS À LA POLITIQUE DU 1^{er} AOUT 2023

	NIVEAU	PRIX ACTUEL	NOUVELLE RÉFÉRENCE DE PRIX
Ratio maximal	Excédents SNG	> 2,25 non rémunérés	> 2,20 non rémunérés
Protéines non requises par le marché canadien	Niveau 2	Prix mensuel de la classe 4a (ingrédients)	70 % x prix mensuel de la classe 4a (ingrédients)
Lactose et autres solides non requis par le marché canadien	Niveau 2	Prix mensuel de la classe 4a (ingrédients)	70 % x 0,90 \$/kg = 0,63 \$/kg
Ratio de marché (2,00)	Niveau 1	Protéines : variable mensuellement ¹ Lactose et autres solides : fixé à 0,90 \$/kg	Protéines : variable mensuellement Lactose et autres solides : fixé à 0,90 \$/kg

¹ Le prix de niveau 1 de la protéine est constitué des revenus tirés de la vente de protéine, moins la somme à verser pour la protéine de niveau 2, additionné de 25 % du solde résiduel suivant le paiement du lactose et des autres solides. Le 75 % restant est utilisé afin de bonifier le prix de la matière grasse.

rentables limités. La rémunération offerte aux producteurs pour les SNG de niveau 2 est donc plus importante que celle réellement obtenue sur le marché. Pour refléter cette situation, une correction de 30 % sera appliquée sur les deux références de prix. Les prix de niveau 2 représenteront ainsi 70 % de la valeur de référence, comme indiqué au tableau 1. Une évaluation annuelle sera effectuée afin de réviser ce pourcentage, si nécessaire.

DIMINUTION DU RATIO MAXIMAL DE PAIEMENT

Par ailleurs, le ratio SNG/G de la production diminue moins rapidement que celui du marché canadien, en raison de l'évolution de la structure des ventes. Cette situation entraîne

une augmentation des surplus de SNG, dont les projections sont croissantes pour les prochaines années. Le recul du ratio du marché est en lien avec les choix des consommateurs, qui privilégient les produits plus riches en gras et boivent moins de lait de consommation. Baisser le ratio maximal de paiement à 2,20 vise à limiter la croissance du surplus de SNG en envoyant un signal de diminution du ratio à la ferme, particulièrement aux producteurs se situant près du ratio maximal.

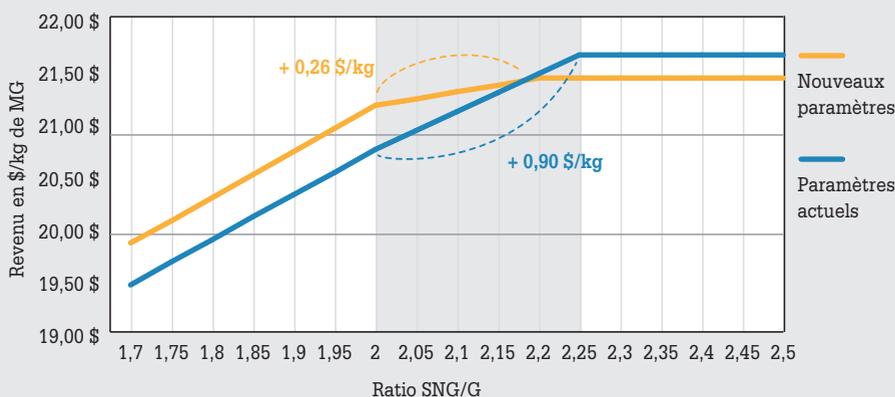
En 2021-2022, le ratio SNG/G du Québec était de 2,1677 et les SNG au-dessus d'un ratio de 2,20 représentaient 0,88 % des SNG produits. L'adaptation au nouveau ratio maximal des producteurs en excédent SNG devrait permettre de réduire cette

proportion, comme il a été possible de l'observer dans les dernières années. Par exemple, les producteurs dont le ratio était supérieur à 2,20 entre août 2021 et janvier 2022 ont réduit leur ratio de 1 % depuis le passage à un ratio maximal de 2,25, pour s'établir en moyenne à 2,22.

EFFET ANTICIPÉ DES CHANGEMENTS SUR LE REVENU

Les changements annoncés auront un effet sur le revenu à la ferme, particulièrement la modification de la référence de prix pour le niveau 2. Pour l'année laitière 2021-2022 au Québec, 6,32 % des SNG produits se situaient entre les ratios de 2,00 et de 2,20. Les changements permettront de bonifier le revenu lié au niveau 1, pour tous les producteurs. La baisse du revenu de niveau 2 aura quant à elle un impact différent pour chacun, selon la part des SNG produits au-dessus du ratio de marché. En prenant l'exemple de la dernière année laitière, l'écart entre le revenu par kg de MG pour un producteur ayant un ratio de 2,00 et un producteur au ratio maximal diminuerait de plus des deux tiers, à l'avantage de celui présentant un ratio inférieur (voir le graphique 2). Ainsi, la répartition des revenus à partir d'août 2023 permettra de mieux répondre aux objectifs de la politique de paiement. Cette dernière pourra continuer à évoluer dans les prochaines années, pour s'adapter au marché et reconnaître les efforts de réduction du ratio à la ferme. ■

GRAPHIQUE 2 : EFFET DES CHANGEMENTS À LA POLITIQUE DE PAIEMENT



Changements dans le paiement du lait : impacts et solutions

- Les changements annoncés dans le paiement du lait envoient un signal clair : la production de gras sera de plus en plus récompensée. Ces changements ne sont pas vraiment surprenants, les tendances du marché étaient déjà bien connues.

LA PRODUCTION DE GRAS A DÉJÀ UN CERTAIN ATTRAIT

Déjà, avec les paramètres actuels, une augmentation du taux de gras est payante selon nos calculs. Et ce même si la réduction du ratio SNG/G se traduit par une légère baisse de revenu par kilo de matière grasse livré. La clé est que l'augmentation du taux de gras permet de remplir son quota avec moins de vaches, ce qui réduit les dépenses d'alimentation, de main-d'œuvre et d'élevage. Et pour ceux qui ne remplissent pas leur quota, l'augmentation du taux de gras permet d'accroître les revenus avec le même nombre de vaches.

Le tableau 1 rapporte les résultats de nos calculs qui ont été effectués à partir d'une ferme ayant un quota de 100 kilos/jour et une production de 10 110 kg de lait par vache. Nos simulations font graduellement augmenter le taux de gras pour faire passer le ratio SNG/G de 2,25 à 2,10. Un changement important qui ne se réalise pas du jour

TABLEAU 1 : IMPACTS DE LA BAISSSE DU RATIO SNG/G – PARAMÈTRES ACTUELS

SNG/G	PAIEMENT DU LAIT = PARAMÈTRES ACTUELS			
	2,25	2,20	2,15	2,10
	\$/KG DE MG			
Revenu (net de mise en marché)	20,36 \$	20,23 \$	20,07 \$	19,93 \$
Marge sur concentrés	15,72 \$	15,66 \$	15,56 \$	15,47 \$
Marge alimentaire	12,86 \$	12,86 \$	12,83 \$	12,80 \$
Marge avant coûts fixes	3,99 \$	4,20 \$	4,37 \$	4,52 \$
		+ 0,21	+ 0,38	+ 0,53

au lendemain, mais qui nous permet de mettre en perspective les impacts économiques d'un changement graduel. À noter que le modèle prend en compte les changements dans les besoins alimentaires des vaches.

Avec les paramètres actuels, on note une baisse graduelle des revenus par kilo de gras livré. La marge sur

concentrés et la marge alimentaire tendent aussi à baisser avec le ratio SNG/G. À partir de là, certains seraient tentés de conclure que le ratio optimal est de 2,25. Mais les avantages économiques d'une réduction du ratio SNG/G deviennent évidents lorsque la réduction des coûts pour la main-d'œuvre, le vétérinaire, la reproduction

Merci d'être si attentionnés



Il y a quelque chose de spécial dans cette industrie. Les éleveurs canadiens de bovins et leurs vétérinaires prennent vraiment soin de leur bétail. C'est pourquoi nous avons entamé des recherches en Alberta pour mettre au point un produit permettant de contrôler la douleur des bovins efficacement, de façon durable et à un prix abordable.

Grâce à l'engagement que vous avez pris envers les animaux dont vous avez la charge, nous avons pu soulager la douleur de centaines de milliers de bovins. Nous tenons à vous remercier ainsi que votre vétérinaire, pour tous vos efforts visant à faire de l'industrie bovine canadienne un chef de file en matière de soins aux animaux. Merci de faire ce qu'il faut.

Pour plus d'informations sur l'analgésique de la plus longue durée en une seule dose, communiquez avec votre vétérinaire.*



Solvét recherche, développe et fabrique des produits pour répondre aux besoins des producteurs canadiens à son siège social à Calgary, en Alberta.

* Données disponibles sur demande. Solvét est une filiale de Alberta Veterinary Laboratories Ltd. Le logo « J'ai les bovins à cœur » est une marque de commerce de Solvét.



et l'élevage sont pris en compte. Ces réductions de coûts sont dues au fait qu'il faut moins de vaches pour le même nombre de kilos de gras livrés à mesure que le taux de gras augmente et que le ratio SNG/G baisse. Au final, la baisse du ratio SNG/G génère des gains pouvant aller jusqu'à 0,53 \$/kg de MG.

DES INCITATIFS PLUS MARQUÉS AVEC LES NOUVEAUX PARAMÈTRES

Avec les nouveaux paramètres, les incitatifs sont beaucoup plus clairs. Le tableau 2 nous montre les résultats pour les mêmes augmentations de taux de gras et pour le même troupeau que pour le tableau 1, mais cette fois avec les nouveaux paramètres de paiement du lait.

On peut noter quelques changements. Notamment, entre les ratios 2,25 à 2,20, les revenus augmentent avec les nouveaux paramètres : le ratio de niveau 2 est maintenant de 2,2. Cela

TABLEAU 2 : IMPACTS DE LA BAISSSE DU RATIO SNG/G – NOUVEAUX PARAMÈTRES

SNG/G	PAIEMENT DU LAIT = NOUVEAUX PARAMÈTRES			
	2,25	2,20	2,15	2,10
	\$/KG DE MG			
Revenu (net de mise en marché)	20,17 \$	20,18 \$	20,16 \$	20,12 \$
Marge sur concentrés	15,54 \$	15,61 \$	15,64 \$	15,66 \$
Marge alimentaire	12,67 \$	12,81 \$	12,91 \$	12,99 \$
Marge avant coûts fixes	3,81 \$	4,16 \$	4,45 \$	4,72 \$
		+ 0,35	+ 0,64	+ 0,91

étant dit, lorsque l'on réduit le ratio SNG/G sous le seuil de 2,2, les revenus par kg de MG ne baissent que très peu avec les nouveaux paramètres. En conséquence, et contrairement à la situation liée aux paramètres actuels, la marge sur concentrés et la marge alimentaire augmentent au fur et mesure que le ratio SNG/G baisse.

Donc, même si on s'arrête à ces indicateurs, les incitatifs pour graduellement augmenter le taux de gras et réduire le ratio SNG/G sont clairs.

Pour finir, la marge avant coûts fixes augmente de 0,91 \$/kg de MG, comparativement à une augmentation de 0,53 \$/kg de MG avec les paramètres actuels. Les incitatifs à la ferme pour




Meloxicam Oral Suspension

*Pour plus d'information
communiquez avec votre vétérinaire*



Solvat.ca
Solvat est une filiale d'AVL Ltd. - Le logo J'ai les bovins à cœur est une marque de commerce de Solvat.



221613



Des fourrages récoltés jeunes, hachés correctement, et une bonne gestion de la mangeoire augmentent la consommation de fourrages. Nous connaissons les cibles selon la race, et ça dépasse 12 kg, même pour la jersey!

réduire le ratio SNG/G sont donc renforcés substantiellement.

COMMENT Y ARRIVER?

Oui, les courts délais et la saisonnalité de la production représenteront un défi pour certains. Mais il existe des solutions!

L'importance de la qualité des fourrages et la gestion de la mangeoire

Des fourrages de meilleure qualité (ensilages d'herbe à 30 % ADF et bien conservés) nous permettent non seulement de produire plus de lait, mais aussi plus de gras. Des fourrages récoltés jeunes, hachés correctement, et une bonne gestion de la mangeoire augmentent la consommation de fourrages. Nous connaissons les cibles selon la race, et ça dépasse 12 kg, même pour la jersey!

Une ration plus riche en fourrages mène à une production plus importante d'acétate dans le rumen, un acide gras volatil précurseur pour la production de gras par la glande mammaire. Comme nous l'indique d'ailleurs l'outil PROFILab.

La réponse des vaches à un changement de ration quant au taux de

matière grasse ne prend que quelques jours. On est souvent surpris par l'amplitude de la réponse.

La ventilation et le refroidissement des vaches

On le sait, les mois d'été sont souvent associés à des pertes de production de lait et de gras. Une façon de réduire l'impact du stress de chaleur sur la production est la ventilation et le refroidissement des vaches. Entre autres, on sait que le stress thermique débute à une température aussi basse que 19 degrés Celsius et à un taux d'humidité de 85 %, ce qui s'avère assez fréquent en été au Québec. S'assurer de fournir un vent de 300 à 400 pi/min (1,5 à 2,0 m/sec) sur les vaches permet de maintenir le lait corrigé plus constant.

La génétique et la sélection des vaches

Bien sûr, l'une des solutions les plus intéressantes est l'amélioration génétique. Avec le progrès réalisé dans les outils de sélection, notamment la génomique, il est possible de changer le potentiel de production de gras de son troupeau substantiellement (p. ex. + 0,25 kg MG/hl) en une seule généra-

tion. Mais il faut prendre les décisions maintenant pour avoir des résultats dans quelques années. Tant mieux si vous avez déjà commencé!

On peut aussi inclure la production de gras et le potentiel génétique de nos vaches dans nos décisions de réforme. L'impact sur le ratio SNG/G est moindre, on parle d'une réduction du ratio SNG/G allant de - 0,01 à - 0,05 selon la variabilité de la production de gras dans un troupeau. Mais cette solution peut avoir des effets à moyen terme, soit dans les 12 à 24 prochains mois.

S'ADAPTER À UNE TENDANCE À LONG TERME

L'évolution du ratio de marché nous indique que la production de gras sera valorisée pour les années à venir. Il faut donc commencer maintenant si vous voulez trouver les opportunités et les façons de faire les plus intéressantes pour votre troupeau. Si vous voulez en savoir plus sur chacune des solutions proposées ici et même plus, Lactanet offre présentement cet atelier de formation virtuel: *Un test de gras plus rentable: c'est possible?* Inscrivez-vous dès maintenant! ■

« Une boîte à lunch et des connaissances »



■ Partis de rien, Francis Lachapelle et Stéphanie Leclerc ont réussi en seulement 12 ans à bâtir une exploitation d'une capacité de 200 kilos de matières grasses.

Quand on aperçoit l'étable rouge sang à partir de la route, on ne se douterait pas que le troupeau qu'elle abrite produit plus de 200 kilos de matières grasses. « Il y a bien des visiteurs qui sont surpris », confirme Stéphanie, qui ajoute en riant: « Y a pas un pied carré qui se perd! »

Ce n'est pas la seule surprise que réserve la Ferme Carolait de Saint-Évariste, en Beauce. Il y a aussi le fait que partis de rien il y a 12 ans, ses propriétaires sont parvenus à gonfler leur quota de production de 60 à 200 kilos.

Francis Lachapelle et Stéphanie Leclerc ont un parcours très particulier. Un parcours rappelant qu'il est possible de réussir un démarrage en production laitière en dehors du processus habituel du transfert familial. Dans leur cas, la formule reposait sur l'appui d'une autre ferme laitière, un bon bagage d'expérience ainsi qu'un solide réseau de conseillers. Et du travail, beaucoup de travail.

Stéphanie et Francis nous ont accueillis un beau samedi matin de février. Leurs deux employés guatémaltèques étant en congé, ils venaient de faire la traite et c'est tout en déjeunant qu'ils nous ont raconté leur histoire.

Une histoire qui débute en 2010. À l'époque, Francis travaillait à la Ferme St-Pierre inc., de Courcelles, propriété de Patrick, Marquis et Richard St-Pierre. Il avait déjà acquis de bonnes années d'expérience, principalement à



la Ferme du Cabouron, à Saint-Romain. Fils d'un ancien producteur laitier du Témiscamingue, Francis caressait depuis toujours le rêve de posséder un troupeau. « J'avais dit à Patrick et Marquis que la journée où se présenterait une opportunité de m'établir, c'était sûr que j'allais la regarder », raconte-t-il.

Il a trouvé l'opportunité sur place! Il s'avère que les copropriétaires de la Ferme St-Pierre avaient racheté une terre à Saint-Évariste, à quelques kilomètres de chez eux, pour combler leurs besoins fourragers et pour pouvoir éventuellement prendre de l'expansion. Francis leur a proposé de louer l'étable qui s'y trouvait. Le

« Ce sont les St-Pierre qui nous ont permis de décoller. Sans eux, on ne serait pas où on en est aujourd'hui. »

>>> Sur la photo de la page 17: Francis, Marilou, Stéphanie et Carolanne (accroupie).



L'étable a fait l'objet d'agrandissements qui sont peu visibles de la route. Elle loge actuellement 145 vaches en lactation.

projet ébauché par sa conjointe et lui consistait à acquérir un troupeau et son quota, puis à s'approvisionner en fourrages – ensilages de maïs et de foin – à la Ferme St-Pierre. En somme, c'était de la production de lait hors-sol, pour reprendre une formule bien connue en production porcine.

Sauf que le jeune couple n'avait pas de ressources financières. « On avait une boîte à lunch puis des connaissances », lance Francis en riant. Patrick et Marquis leur mettront le pied dans l'étrier en fournissant une partie des garanties requises pour le financement de leur démarrage. « Ce sont les St-Pierre qui nous ont permis de décoller, atteste Stéphanie. Sans eux, on ne serait pas où on en est aujourd'hui. »

Le risque associé au fait de fournir des garanties n'a pas freiné les St-Pierre. « On a embarqué là-dedans tête baissée, raconte Patrick. On avait grandement confiance en Francis. Il travaillait pour nous et on voyait que

les animaux, c'était sa force. Et puis, ça nous faisait plaisir d'aider des jeunes à démarrer. » Il faut dire que l'entente comportait certains avantages pour leur propre ferme. « On avait des surplus de récolte et l'entente nous permettait de les écouler, ajoute-t-il. En plus, on avait accès au fumier de la ferme, ce qui venait réduire nos coûts de fertilisation. »

Écumant les petites annonces, Francis et Stéphanie dénichent un troupeau de 72 vaches auquel est rattaché un quota de 60 kilos de matières grasses (NDLR À l'époque, la réglementation permettait encore de transférer un troupeau et son quota). Appuyés par le père de Stéphanie et par Patrick, ils multiplient les heures de travail pour réaménager l'étable. Selon la productrice, « Francis a passé des nuits entières à travailler dans l'étable ». Ils élargissent les 44 stalles des vaches et ils transforment celles réservées autrefois aux taures de sorte que la capacité du bâtiment passe à

Jefo Peak - performance & production

Propulsez votre entreprise
grâce aux vitamines B protégées
de Jefo pour la lactation !



Augmentent le rendement et
les composants du lait



Améliorent les performances
de reproduction



Accroissent l'efficacité
alimentaire



La vie, en plus facile.

jefo.com

221699



L'espace est si restreint entre ces deux rangées de stalles que l'installation d'un convoyeur d'alimentation s'est avérée nécessaire. Le troupeau maintient une production moyenne par vache de 1,65 kilos de matière grasse avec trois traites.

60 vaches en production. Un système complet de traite est réinstallé et le système de ventilation fait l'objet d'une mise à niveau. Comme il y a à peine trois pieds d'espace entre les deux rangées de stalles tête à tête, un système de distribution par convoyeur est mis en place. « Au bout du compte, pour pouvoir démarrer, on a eu besoin d'un financement de 1,9 million de dollars », indique Francis. Soulignons que cela équivaut à un endettement de 325 dollars l'hectolitre.

À partir de là, l'histoire de la Ferme Carolait peut se résumer à une expansion pratiquement ininterrompue qui a porté le troupeau à 145 vaches et à une centaine de sujets de remplacement. Au total, le couple estime avoir investi environ 450 000 dollars dans l'agrandissement et l'amélioration du bâtiment en location. Celui-ci a dû être agrandi à deux reprises. Les taures et les tarries ont été déplacées dans une autre étable à quelques kilomètres de là. Tout récemment,

un dôme a été érigé pour les sujets en prévelage. « Jamais je n'aurais cru qu'ils auraient pu prendre aussi vite



Les fourrages inclus dans la RTM sont de l'ensilage de maïs (jusqu'à 32 kilos par vache) et l'ensilage d'herbe. Tous les fourrages sont achetés. « On est dans les foins à l'année », blague Francis.

de l'expansion, commente Patrick. C'est assez impressionnant. Ce sont clairement des fonceurs. »

Une expansion qui s'est traduite par des investissements considérables dans le quota de production. « En 12 ans, il n'y a que trois mois où on n'a pas misé pour acheter du quota », révèle Stéphanie, qui ajoute : « L'important, c'est que la majorité de nos investissements sont productifs. Comme le dit notre conseiller en financement, le troupeau, c'est le moteur de l'entreprise. »

Productif, leur troupeau holstein l'est assurément. Grâce à un taux de gras de 4,5 %, il affiche une production moyenne par vache de 1,65 kilo de matière grasse (avec trois traites par jour). « Francis et Stéphanie ont un des cinq meilleurs coûts d'alimentation à l'hectolitre de notre bureau, affirme leur conseiller en financement, Jacques DeBlois, de Financement agricole Canada. Il s'élève à 16,85 dollars par hectolitre alors que le coût d'alimentation moyen de notre clientèle

« En 12 ans, il n'y a que trois mois où on n'a pas misé pour acheter du quota. L'important, c'est que la majorité de nos investissements sont productifs. Comme le dit notre conseiller en financement, le troupeau, c'est le moteur de l'entreprise. »



IEL
TECHNOLOGIE
AGRICOLE
www.iel.ag

**Optez pour
une toile IEL!**

**Combinez
les avantages
d'une toile isolée
avec la fiabilité
d'une entrée d'air
mécanisée.**

Toile soufflée,
toile simple
et toile roll-up
sont disponibles.

Le produit est fabriqué
au Québec et fait
sur mesure selon
vos besoins.

**CONTACTEZ-NOUS
POUR VOS FUTURS PROJETS**
552, route Bégin Nord
Sainte-Claire (Québec)
T 418 883-3030
SANS FRAIS 1 833 883-3030
info@iel.ag
221619



Les taures et les vaches tarées sont logées dans une étable située à une dizaine de kilomètres de la ferme. Elles sont ramenées à la ferme sous ce dôme quelques semaines avant le vêlage pour pouvoir en faire un suivi étroit.

est de 19,78 dollars. À noter que cela inclut à la fois les vaches en lait, les tarées et les taures. »

Cette productivité a permis au couple de ramener son endettement à 200 dollars l'hectolitre tout en gonflant son quota de 60 à 200 kilos. « L'achat répétitif de quota est venu ralentir la diminution de la dette, observe Jacques DeBlois. En plus, ils font régulièrement des améliorations à leurs bâtiments et à leurs équipements. Il est important de noter que la période d'amortissement de leurs emprunts n'est que de dix ans. Ils remboursent énormément de capital. Si demain matin ils décidaient de remonter leur endettement à 325 dollars l'hectolitre, ils pourraient emprunter 2,5 millions de dollars. »

DEUX INCONVÉNIENTS

Le modèle d'entreprise développé par Francis et Stéphanie comporte

UNE FORMULE À PROMOUVOIR

On voit peu d'entreprises hors-sol comme celle de Francis et Stéphanie. « À vrai dire, indique Jacques DeBlois, de Financement agricole Canada, il se fait plus souvent du lait hors-sol qu'on pense, mais c'est généralement dans un contexte familial. Pour faciliter le transfert, la relève commence par acquérir les biens mobiliers – quota, animaux et machinerie – et elle repousse à plus tard l'acquisition des terres et des bâtiments. On le voit beaucoup parmi les jeunes qui démarrent. »

« On a quand même quelques dossiers sans lien familial où le vendeur conserve les terres et le parc de machinerie, poursuit le conseiller en financement. Le jeune loue l'étable tout en visant à acheter le terrain un jour. »

« C'est une formule qui gagnerait à être utilisée plus souvent », estime-t-il.

néanmoins un talon d'Achille. Puisqu'ils ne possèdent pas de terres, ils ne peuvent profiter de l'augmentation de leur valeur foncière pour renforcer leur équité. Par ailleurs, la production hors-sol amène un autre défi : l'approvisionnement en fourrages. « À force de grossir, il nous faut de plus en plus de fourrages, et acheter du foin commence à être difficile, affirme Francis. Dans notre secteur, les producteurs ont tendance à semer du soya ou d'autres grains plutôt que d'implanter des prairies, étant donné le prix des grains. »

« Notre chance, ajoute le producteur de 38 ans, c'est que la Ferme St-Pierre peut nous fournir amplement de maïs ensilage. L'an dernier, on fonctionnait avec 30-32 kilos dans la ration. »

Ils assument eux-mêmes l'enrobage des balles rondes. À certains moments, ils en entreposent jusqu'à 1 500. « On aime avoir une réserve, dit Stéphanie. Quand le prix a du sens, on achète. Francis vient d'en acheter encore 300. »

LES SCÉNARIOS D'AVENIR

Où la Ferme Carolait en sera-t-elle dans 10 ans? Stéphanie et Francis

sont bien en peine de le prédire. En théorie, deux scénarios s'offrent à eux. Le premier, c'est qu'ils peuvent garder le cap et demeurer en location. En sachant toutefois qu'il sera difficile de continuer à prendre de l'expansion dans l'avenir, puisque leurs installations ne permettent pas de loger plus de 150 vaches en lactation.

L'autre scénario serait, comme on s'en doute, d'acquérir une entreprise complète, le défi étant d'en trouver une convenant à leurs besoins et offerte à un prix à hauteur de leurs capacités financières.

On verra bien où la vie les mènera! ■

PRESSES À BALLES RONDES



Série VBP 3165

Maintenant disponible avec filet et enrubannage plastique!

PRESSES À BALLES RONDES À HAUTE DENSITÉ



Série FB



Série VB 3100



Série VB 560



Série VB 7100

Les presses à balles rondes de KUHN garantissent la production de balles rondes parfaitement formées et homogènes et génèrent des densités de balles exceptionnellement élevées, même dans les conditions les plus difficiles.

- | | | | | |
|--|--|--|---|--|
| <p>Machinerie JNG Thériault
Amqui</p> <p>Centre Agricole
Berthierville, Coaticook,
Neuveville, Nicolet, Rimouski,
Saint-Bruno, Saint-Maurice,
Wotton</p> | <p>Agritibi R. H.
Gatineau</p> <p>Les Équipements Colpron
Sainte-Martine</p> <p>Les Entreprises R. Raymond
Kiamika</p> | <p>Les Équipements Adrien Phaneuf
La Durantaye, Saint-Clet,
Sainte-Brigide d'Iberville,
Shefford, Upton, Victoriaville</p> <p>Claude Joyal
Lyster, Napierville,
Saint-Denis-sur-Richelieu,
Saint-Guillaume,
Stanbridge Station</p> | <p>J. René Lafond
Mirabel</p> <p>Machineries Horticoles d'Abitibi
Pouliaries</p> <p>Service Agro-Mécanique
Saint-Clément
Saint-Pascal</p> | <p>Service Agricole de Beauce
Saint-Georges
Sainte-Marie de Beauce</p> <p>Les Équipements R. Marsan
Saint-Esprit</p> |
|--|--|--|---|--|

INVESTISSEZ DANS LA QUALITÉ
www.kuhn.com



220685

Les productions supérieures

Productions acceptées en **NOVEMBRE 2022** ayant une MCR cumulative de **1 090 ET PLUS** • L'espace disponible ne nous permet pas toujours de publier tous les records de 1 090 et plus de MCR cumulative • Seuls les résultats qui répondent aux critères du Réseau laitier canadien sont ici publiés • Lactation sur une base de 305 jours • Le nom du taureau (père de l'animal) est généralement inscrit entre parenthèses à la suite du nom de la vache

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
AYRSHIRE JUNIOR 3 ANS	Bellevue Du Lac Burdette Lyli (Bp) (Palmyra Tri-Star Burdette) Ferme Bellevue du Lac SENC, Lambton	111119351	01-22	3-66	12 656	4,44	3,43	362	390	377
AYRSHIRE ADULTE 5 ANS +	Bavaroise Magnetic Darlene (Tb) (Kellcrest Magnetic) Ferme Saguenayenne, Jonquières	108275320	09-21	7-51	14 222	3,75	3,66	360	329	401
HOLSTEIN JUNIOR 2 ANS	Rainholm Detour 4906 (Ronelee Midnight Detour-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111274906	02-21	2-43	15 864	3,76	3,31	398	405	417
	Rainholm Milktime 9963 (Bp) (Ste Odile Milktime) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120089963	10-21	1-286	15 410	3,63	3,27	406	394	413
	Rainholm Milktime 9990 (B) (Ste Odile Milktime) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120089990	12-21	1-241	14 970	3,55	3,18	411	397	397
	Lareleve Score 798 (Bp) (Kings-Ransom Score-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110866429	07-21	2-161	15 864	3,81	3,36	393	401	410
	Arla Solomon Channa (Bp) (Walnutlawn Solomon) Ferme Arla, Saint-Césaire	120230025	11-21	1-354	14 176	4,63	3,34	356	441	370
	Sicy Doorman Alice (Tb) (Val-Bisson Doorman) Ferme Sicy, Saint-Justin	120067679	06-21	1-264	12 310	4,91	3,35	344	458	365
	Rainholm Dawson 9988 (B) (Tjr Duke Dawson-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120089988	12-21	1-271	14 281	3,91	3,21	383	405	379
	Rainholm Dawson 9983 (B) (Tjr Duke Dawson-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	120089983	01-22	1-300	14 731	3,81	3,04	390	400	374
	Galar Dumbledore Hanna (Bp) (Progenesis Dumbledore) Ferme Galarnau inc., Barraute	120004805	06-21	1-320	13 883	3,9	3,22	380	399	382
	Ringo Funny Alligator (Bp) (Stantons Alligator-Et) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	120009073	11-21	2-43	15 810	3,74	3,18	384	387	383
	Arla Othello Papion (Bp) (Progenesis Othello) Ferme Arla, Saint-Césaire	120242652	12-21	1-364	15 365	3,31	3,36	386	346	403
	Niagareth Fabulous Cameo (Bp) (Progenesis Fabulous) Ferme Sylvain Laquerre inc., Saint-Casimir	120039940	09-21	1-337	13 679	4,23	3,34	353	399	369
	Purstein Unix Kate (B) (Croteau Lesperron Unix) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	120176159	01-22	2-30	13 993	4,27	3,27	352	406	363
	Comestar Leidy Lautrust (Tb) (Comestar Lautrust) Ferme Comestar Holstein inc., Victoriaville	120015714	10-21	2-89	15 149	3,55	3,37	366	347	386
HOLSTEIN SENIOR 2 ANS	Rainholm Montoya 4974 (Peak Altamontoya-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111274974	01-22	2-280	17 095	4,14	3,4	385	431	412
	Plainelac Galahad Dadine (Tb) (Westcoast Galahad) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	110926940	11-21	2-321	16 719	4,69	3,45	365	461	395
	Claudie Modulo Agousse (Tb) (Progenesis Modulo) Ferme Claudie 2006 inc., Saint-Alexandre	110934384	08-21	2-354	14 748	5,18	3,39	342	472	357
	Craig Wickham Snoopy (Tb) (Silverridge V Wickham) Ferme J. N. Breton enr., Saint-Patrice-de-Lotbinière	111335806	12-21	2-363	15 749	4,64	3,28	341	427	352
	Marico Delta Splish (Tb) (Mr Mogul Delta 1427-Et) Ferme Marico, Saint-Simon-les-Mines	111189761	09-21	2-291	15 032	4,39	3,44	343	402	367
	Boulet Gold Chip Chocolate (Tb) (Mr Chassity Gold Chip-Et) Ferme Boulet inc., Saint-François	111278053	08-21	2-339	14 360	4,71	3,42	333	417	351
	Rainholm Jedi 4955 (S-S-I Montross Jedi-Et) Ferme Estermann inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	111274955	12-21	2-301	15 270	4,29	3,51	336	390	372
HOLSTEIN JUNIOR 3 ANS	Arla Unix Joyaka (Tb) (Croteau Lesperron Unix) Ferme Arla, Saint-Césaire	111427835	12-21	3-120	21 801	3,53	3,32	455	434	473
	Arla Impression Giroflee (Tb) (Monument Impression-Et) Ferme Arla, Saint-Césaire	111487407	01-22	3-45	19 808	4,33	3,13	428	504	419

Classe	Nom de la vache	N° d'enr. ou NIP	Date de vêlage	Âge A-J	Lait (kg)	% de gras	% de prot.	MCR lait	MCR gras	MCR prot.
	Frohland Model Faby Dragnheart (Tb) (Mr Ocd Epic Dragonheart-Et) Ferme Freiland Holstein inc., Saint-Sylvère	111200825	01-22	3-50	19 419	4,18	3	420	478	393
	Arla Lautrust Velour (Tb) (Comestar Lautrust) Ferme Arla, Saint-Césaire	111010446	10-21	3-134	19 161	4,4	3,29	403	474	412
	Prudense Randall Torie (Bp) (Westcoast Randall) Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby	111447531	12-21	3-87	17 574	4,63	3,85	370	465	445
	Ringo Caresse Hotline (Tb) (Peak Hotline-Et) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	111191462	09-21	3-166	17 254	4,67	3,66	371	461	419
	Front View Doberman Loyal (Tb) (Dg Doberman) Ferme Verhaegen inc., Clarenceville	110807804	09-21	3-82	16 966	4,41	3,53	373	438	407
	Timber Helix Cleveland (Tb) (Leaninghouse Helix 22137-Et) Ferme Beaudry et Fils, Saint-Valérien	110636371	09-21	3-0	19 609	2,6	3,46	438	303	468
	Lareleve Chief 755 (Bp) (Stantons Chief-Et) Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110866386	07-21	3-41	17 167	3,84	3,26	395	407	396
	Ringo Chounne Doc (Bp) (Woodcrest King Doc) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	111191476	11-21	3-141	18 276	4,06	3,37	380	415	400
	Nicetpic Rondinette Brewmaster (Bp) (Mapel Wood Brewmaster) Ferme Nic et Pic SENC, Saint-Zéphirin	110876569	04-21	3-6	16 512	4,06	3,15	372	409	366
	Legault Unix Daysi (Bp) (Croteau Lesperron Unix) Ferme Valepierre inc., Saint-Valérien	111386136	10-21	3-28	16 210	4,58	3,28	352	429	359
	Arla Lautrust Briskiane (Tb) (Comestar Lautrust) Ferme Arla, Saint-Césaire	111538846	12-21	3-10	17 369	3,74	3,28	372	378	382
	Plainelac Tribune Réactine (Tb) (Rockymountain Tribune) Ferme Christian Lacasse, Saint-Vallier-de-Bellechasse	110926919	08-21	3-28	14 747	4,73	3,48	340	428	364
	Ambijoie Lambda Daylight (Tb) (Farnear Delta-Lambda-Et) Ferme Galactee, Mirabel	111275279	09-21	3-74	14 564	4,98	3,74	320	424	370
HOLSTEIN SENIOR 3 ANS	Arla Classic Velta (Tb) (Oconnors Classic) Ferme Arla, Saint-Césaire	111167574	12-21	3-191	17 393	4,42	3,67	355	425	410
	Arla Lautrust Jemmie (Bp) (Comestar Lautrust) Ferme Arla, Saint-Césaire	111167573	12-21	3-184	17 960	4,49	3,25	367	446	374
	Marican Mr Johnson Cookina (Bp) (Gillette Mr Johnson) Ferme Marican inc., Sainte-Hénédiène-de-Dorchester	110748815	06-21	3-295	17 692	3,82	3,05	377	390	358
	Starblue Lautalire Coaticook (Bp) (Kakouna Coaticook) Ferme Yvon Lévesque et Fils SENC, Saint-Gabriel	110402098	03-21	3-331	17 357	3,91	3,19	355	377	359
HOLSTEIN JUNIOR 4 ANS	Dubenoit Francisco (Tb) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Dubenoit, La Pocatière	110579848	11-21	4-95	19 661	4,26	3,13	379	434	375
	Prudense Baritone Camerise (Tb) (Boisvert Baritone) Ferme Prudense inc., Saint-Alphonse-de-Granby	110211396	07-21	4-38	17 162	4,07	3,33	364	397	376
	Nicetpic Missie Georgie (Bp) (S-S-I Montross Missie-Et) Ferme Nic et Pic SENC, Saint-Zéphirin	110415565	06-21	4-48	17 933	3,66	3,16	376	371	373
	Jangie Copius Bizouas (Bp) (Sandy-Valley Copious-Et) Ferme Jangie (2016) inc., Sainte-Christine	110690266	11-21	4-51	17 564	4,39	3,43	343	404	372
	Ty-D Alligator Dwight (Tb) (Stantons Alligator-Et) Ferme Jacobs inc., Cap-Santé	110577237	12-21	4-90	16 702	5,12	3,35	323	448	344
	Purstein Coaticook Rosy (B) (Kakouna Coaticook) Ferme Charles Charette et Fils inc., Saint-Léon	110550821	02-22	4-144	17 875	4,35	3,12	350	416	348
	Lareleve Duke 687 (Tb) (S-S-I Montross Duke-Et) Ferme Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110263897	10-21	4-173	17 089	4,79	3,47	330	422	362
	Craig Sympatico Delita (Tb) (Dymenthom S Sympatico) Ferme J. N. Breton enr., Saint-Patrice-de-Lotbinière	110231331	12-21	4-153	17 650	4,85	3,14	336	441	336
	Gaelande Hotline Lolita-Rose (Tb) (Peak Hotline-Et) Ferme Gaelande inc., Plessisville	110734650	12-21	4-27	17 701	4,38	3,25	346	412	355
	Lactomont Sally Hotline (Tb) (Peak Hotline-Et) Ferme 236 inc., Saint-Louis-de-Gonzague	110583974	01-22	4-84	17 356	4,29	3,3	342	398	358
HOLSTEIN SENIOR 4 ANS	Lareleve Upright 675 (Bp) (Morningview Upright-Et) Ferme Nieuwenhof et Associés inc., Sainte-Agnès-de-Dundee	110263885	07-21	4-202	20 548	3,46	2,99	426	395	397
	Baste Doorman Maguie (Ex) (Val-Bisson Doorman) Ferme Domen inc., Saint-Barthélemy	110225909	09-21	4-297	16 649	5,79	3,51	327	505	359
	Jmj Sympatico Sugar (Tb) (Dymenthom S Sympatico) Ferme J.M.J. inc., Saints-Anges	110643234	12-21	4-292	17 667	4,55	4	331	408	423
	Arla Control Windal (Tb) (Jk Eder-I Control) Ferme Arla, Saint-Césaire	110507164	11-21	4-237	19 620	3,71	3,51	371	370	414
	Verbois Sympatico Bradie (Bp) (Dymenthom S Sympatico) Ferme Dubenoit, La Pocatière	109845627	09-21	4-203	18 423	4,01	3,12	366	390	357
	Lesperron Capital Gain Bejanne (Bp) (Stantons Capital Gain) Ferme Hector Claveau et Fils inc., Les Hauteurs	109603398	08-21	4-227	16 818	4,8	3	345	442	321
HOLSTEIN ADULTE 5 ANS +	Ringo Beauty Hotrod (Tb) (Glen-D-Haven Altahotrod) F. Tétreault et Fils du Richelieu, Saint-Mathias	110075638	05-21	5-78	22 368	3,84	3,24	445	465	459

TRAITEZ TOUTES LES VACHES EN DÉBUT DE LACTATION AVEC BOVIKALC®

Bovikalc® offre une approche de troupeau entier pour maintenir un taux de calcium normal et soutenir la phase la plus importante du cycle de lactation :

- Maintient le taux de calcium après le vêlage lorsque le taux sanguin de calcium est à son plus bas¹.
- Seulement deux bolus, à 12 heures d'intervalle, fournissent un soutien rapide et prolongé^{1,2}.
- Favorise une production laitière optimale lorsqu'il est utilisé dans le cadre d'un protocole de troupeau entier³.
- Bovikalc® peut être bénéfique à la fois pour une approche de troupeau entier et une approche ciblée³.



NOTRE PRODUCTION DE POINTE OFFRE UNE QUALITÉ GARANTIE

Lorsque vous choisissez Bovikalc® pour maintenir un taux de calcium sain chez vos vaches fraîches, vous êtes assuré de leur fournir du calcium de haute qualité ayant fait l'objet de recherches publiées et évaluées par des pairs.

Notre processus de production de pointe garantit un bolus de haute qualité, uniforme et qui fournit du calcium rapidement disponible à chaque vache en début de lactation, et ce, à chaque fois.

AUSSI PEU QUE

22%

DES VACHES EN DÉBUT DE LACTATION PEUVENT FACILEMENT MAINTENIR LEURS CONCENTRATIONS DE CALCIUM^{4,5}.

APRÈS LE VÊLAGE, LES BESOINS EN CALCIUM D'UNE VACHE AUGMENTENT DE

200 À 300%

EN UN SEUL JOUR

CERTAINES VACHES EN DÉBUT DE LACTATION QUI ONT DE LA DIFFICULTÉ À MAINTENIR LEURS CONCENTRATIONS DE CALCIUM SONT PLUS PORTÉES À

PRODUIRE MOINS DE LAIT

OU

LEUR RISQUE DE MISE À LA RÉFORME EST PLUS ÉLEVÉ^{4,5}



CONSULTEZ VOTRE MÉDECIN VÉTÉRINAIRE AU SUJET DU RISQUE D'HYPOCALCÉMIE SUBCLINIQUE DANS VOTRE TROUPEAU OU COMMUNIQUEZ AVEC BOEHRINGER INGELHEIM POUR EN APPRENDRE D'AVANTAGE SUR BOVIKALC®.

1. Sampson et al. Effects of calcium chloride and calcium sulfate in an oral bolus given as a supplement to postpartum dairy cows. *Vet Ther.* 2009 Fall;10(3):131-9.

2. Libellé de Bovikalc®.

3. A stochastic estimate of the economic impact of oral calcium supplementation in postparturient dairy cows. McArt JA, Oetzel GR. *J Dairy Sci.* 2015 Oct;98(10):7408-18.

4. Rodriguez et al. 2017 Associations between subclinical hypocalcemia and post parturient diseases in dairy cows. *J Dairy Sci*100:7427-34.

5. Caixeta et al. 2017 Association between subclinical hypocalcemia in the first 3 days of lactation and reproductive performance of dairy cows. *Theriogenology*, 94:1-7



OFFRIR UN CALCIUM DE QUALITÉ



**OFFRE D'UNE
DURÉE LIMITÉE!**

Obtenez une
carte-cadeau prépayée*
de 40 \$ avec chaque
caisse de BovikalC®.



BONI PRINTANIER!

OBTENEZ UNE CARTE-CADEAU PRÉPAYÉE DE 40 \$ À L'ACHAT DE BOVIKALC®.

*Achetez BovikalC® par l'intermédiaire d'une clinique vétérinaire canadienne entre le 1^{er} mars et le 30 avril 2023. La date limite pour la présentation des preuves d'achat est le 31 mai 2023. Jusqu'à 10 remises par ferme.

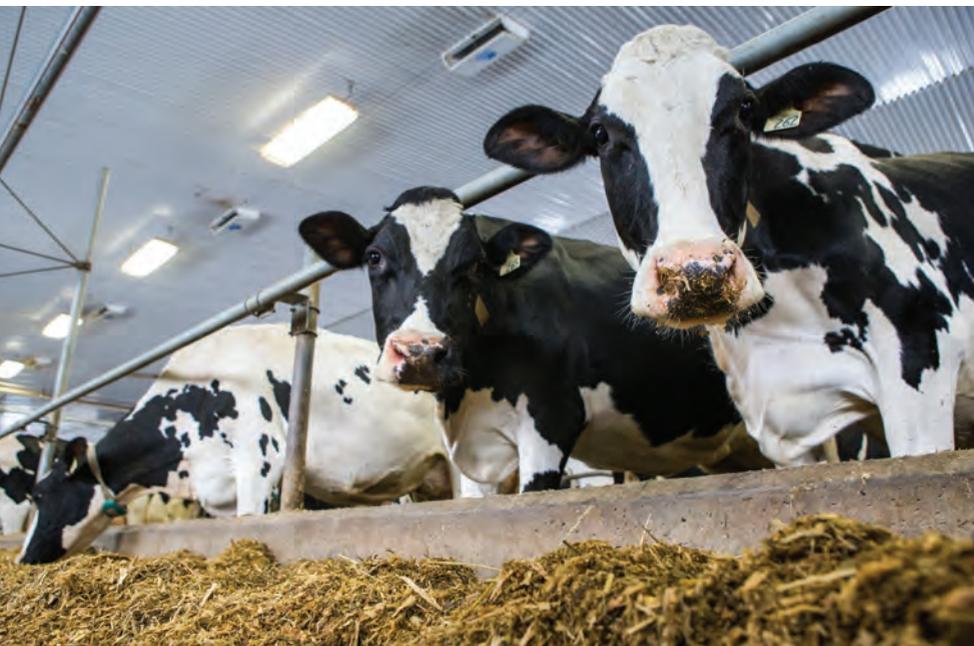


VISITEZ bovikalc.ca POUR EN APPRENDRE D'AVANTAGE

MAMMITE

Ce n'est pas toujours ce que l'on voit qui fait le plus mal

- La mammite est la maladie qui préoccupe le plus les producteurs de lait. On pourrait donc s'attendre à ce que la fréquence et les impacts de la mammite, incluant les coûts engendrés, soient bien documentés et connus dans les troupeaux laitiers. Mais est-ce vraiment le cas?



Selon une étude récente portant sur l'analyse des plans de biosécurité de proAction, 40 % des producteurs classent la mammite comme la maladie la plus préoccupante pour leur entreprise et 75 % affirment qu'elle se situe dans le *top 3*. Ils jugent la mammite beaucoup plus inquiétante que *Salmonella Dublin*, la diarrhée des veaux et toutes les autres maladies infectieuses affectant les troupeaux laitiers. La plupart des producteurs laitiers peuvent décrire assez précisément les performances de leur troupeau quant à la reproduction (taux de gestation, succès à la saillie, moyenne de jours ouverts, etc.) ou de la production (annuelle ou journalière moyenne, kg de gras par vache, etc.). Cependant, lorsqu'on parle de santé mammaire, on se limite souvent à connaître le comptage de cellules somatiques (CCS) du réservoir dans les dernières semaines. L'incidence annuelle de mammite clinique (changement d'apparence du lait avec ou sans inflammation du quartier) est rarement connue avec précision alors que la prévalence de mammite subclinique (présence d'inflammation, mais sans signe visible à l'œil nu comme lors d'un CCS augmenté) est la plupart du temps totalement inconnue. Sans ces données, il est impossible d'estimer adéquatement les pertes et les dépenses encourues annuellement en lien avec la mammite. Donc, malgré l'importance accordée à la mammite selon le sondage cité plus haut, la majorité des producteurs n'ont pas

LA CHRONIQUE VÉTÉRINAIRE EST SOUS LA RESPONSABILITÉ D'UN COMITÉ DE RÉDACTION QUI RÉVISE CHACUN DES ARTICLES AVANT PUBLICATION.

GILLES FECTEAU, FMV Saint-Hyacinthe, coordonnateur du comité de rédaction; PAUL BAILLARGEON, GUY BOISCLAIR, Merck santé animale; GUILLAUME BERGERON, Clinique vétérinaire Bon Conseil; ANNIE DAIGNAULT, Clinique vétérinaire Saint-Césaire; DAVID FRANCOZ, FMV Saint-Hyacinthe; JEAN-PHILIPPE ROY, FMV Saint-Hyacinthe; ISABELLE VEILLEUX, Clinique vétérinaire Centre-du-Québec; ELIZABETH DORÉ, Zoetis; VÉRONIQUE FAUTEUX, FMV Saint-Hyacinthe; JODI WALLACE, Hôpital vétérinaire Ormstown; KIM TREMBLAY, Clinique Vétérinaire de Saint-Georges; MÉLISSA BLACKBURN, Service vétérinaire Bovinord; ÉRIC MILLETTE, Service vétérinaire Bovinord. Pour questions ou commentaires : gilles.fecteau@umontreal.ca.

une idée précise des coûts liés à cette maladie dans leur troupeau.

Les coûts associés à la mammite sont multiples. Certains sont visibles par les factures, alors que d'autres passent inaperçus, car ils représentent des pertes de revenus plus ou moins tangibles. Le coût des médicaments utilisés pour traiter une mammite clinique ou des traitements au tarissement, les honoraires du médecin vétérinaire pour le traitement d'une mammite sévère, le salaire d'un employé qui s'occupe du traitement d'une vache affectée par une mammite clinique, l'analyse d'une culture bactériologique du lait ou l'usage du bain de trayon sont tous des exemples de coûts visibles reliés à la mammite. Cependant, de nombreux coûts sont rarement comptabilisés et passent ainsi inaperçus. En effet, la diminution de la production de lait, la quantité de lait non commercialisable suite à un traitement antibiotique, le temps de travail du producteur pour les soins apportés à la vache affectée,

TABLEAU 1 : DONNÉES DESCRIPTIVES DES 145 TROUPEAUX AYANT RÉPONDU AU QUESTIONNAIRE SUR LES COÛTS DE LA MAMMITE AU CANADA

Nombre moyen de vaches en lactation	60 (20-550) vaches
Production moyenne par vache	32 kg/jr
Incidence annuelle moyenne mammite clinique	19 cas
CCS moyen du réservoir	184 000 c/mL
Proportion inscrite au contrôle laitier	67 %
Nombre de producteurs certifiés biologiques	10 troupeaux

la qualité réduite des composantes du lait ainsi que la réforme hâtive ou la mort d'une vache en raison d'une mammite sont souvent oubliés dans l'équation. Si on veut pousser l'analyse encore plus loin, on pourrait inclure les impacts potentiels de la mammite sur l'incidence d'autres maladies, sur les performances en reproduction ou sur la santé publique (ex. : bactéries causant des toxi-infections alimen-

taires ou développement de résistance aux antibiotiques). On peut donc se demander : Quels sont les coûts réels de la mammite pour un troupeau laitier au Canada? Sont-ils plus importants pour la prévention de la mammite ou pour son traitement? Est-ce la mammite clinique ou subclinique qui est la plus coûteuse?

Une étude récente¹ financée par les Producteurs de lait du Canada et

Plus de lait – Plus de vaches – Moins de travail

- ✓ Un moyen rentable d'augmenter la taille du troupeau au fil du temps
- ✓ Une technologie industrielle à un prix abordable
- ✓ Un temps de traite plus rapide et plus efficace
- ✓ Un alignement étonnant de la griffe
- ✓ Identification individuelle des vaches
- ✓ Des options d'équipements pour répondre à tous les besoins et tous les budgets
- ✓ Un temps d'installation hors pairs
- ✓ Un faible coût d'entretien
- ✓ Taux de glissement le plus faible du marché
- ✓ Un système qui permet de traire les vaches avec une seule personne
- ✓ Simplifier la vie avec une technologie de pointe



Experience the difference | 1 877 340-6455

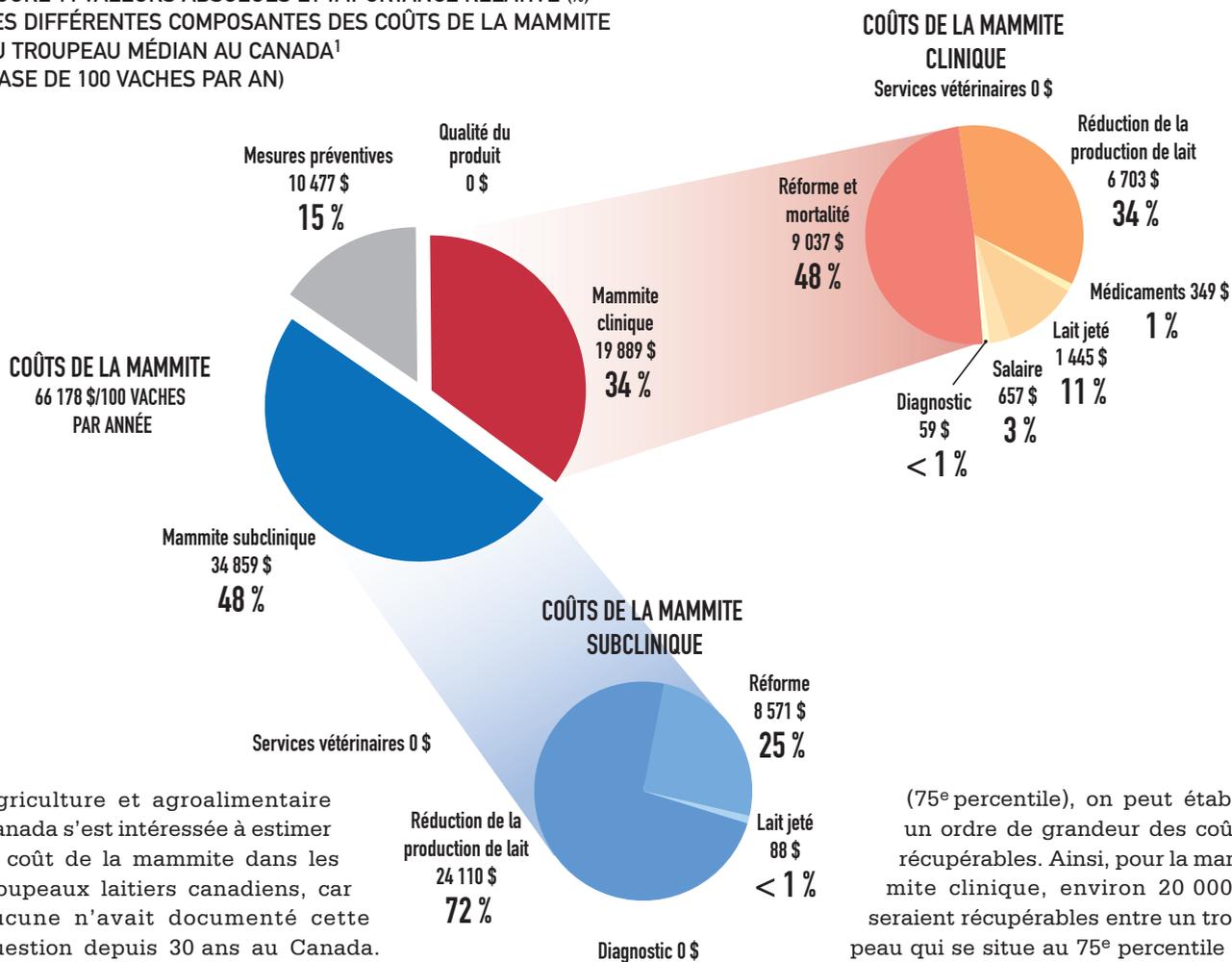
Courriel: usa@dairymaster.com Site web: www.dairymaster.com

Traite Alimentation Refroidissement Racleurs à fumier Contrôle sanitaire et de fertilité

*Avec certaines restrictions.

219976

FIGURE 1 : VALEURS ABSOLUES ET IMPORTANCE RELATIVE (%) DES DIFFÉRENTES COMPOSANTES DES COÛTS DE LA MAMMITE DU TROUPEAU MÉDIAN AU CANADA¹ (BASE DE 100 VACHES PAR AN)



Agriculture et agroalimentaire Canada s'est intéressée à estimer le coût de la mammite dans les troupeaux laitiers canadiens, car aucune n'avait documenté cette question depuis 30 ans au Canada. Un questionnaire a été envoyé à quelques centaines de producteurs laitiers répartis partout au pays. Un total de 145 d'entre eux a répondu, ce qui constitue un excellent taux de réponse, soit 39 %, pour ce type d'étude. Grâce aux réponses recueillies, les chercheurs ont pu analyser et répartir les coûts pour tous les aspects nommés plus haut. Les résultats ont été rapportés sur une base de 100 vaches par année afin de pouvoir comparer les fermes, peu importe leur nombre de vaches (voir le tableau 1). Ces chiffres sont représentatifs des troupeaux moyens canadiens. Certaines mesures de prévention étaient bien adoptées (environ 95 %), comme le bain de trayon post-traite ou le traitement universel au tarissement, mais d'autres l'étaient moins (environ 75 %), comme le bain de trayon pré-traite et le port de gants lors de la traite, ou beaucoup moins (environ 35 %), telle la vaccination contre la mammite. Le recours aux services du médecin vétérinaire comme conseiller

en santé du pis était plutôt faible : seulement 24 % des producteurs ont affirmé avoir demandé conseil à leur médecin vétérinaire au sujet de la santé mammaire et seulement 1 % des cas de mammite clinique avait été vu par un médecin vétérinaire. Finalement, les 2/3 des producteurs avaient prélevé au moins une culture de lait d'un cas de mammite clinique ou subclinique dans la dernière année.

La figure 1 illustre les principaux coûts liés à la mammite clinique et subclinique pour le troupeau médian, selon l'étude sur les coûts de la mammite au Canada. Les coûts de la mammite présentés ci-haut sont des coûts totaux dont une partie est sans doute impossible à récupérer. Il est alors intéressant, d'un point de vue pratique, de regarder de plus près la portion que l'on pourrait qualifier de récupérable. Si l'on compare les troupeaux qui performant le mieux (25^e percentile) vs ceux qui performant le moins bien

(75^e percentile), on peut établir un ordre de grandeur des coûts récupérables. Ainsi, pour la mammite clinique, environ 20 000 \$ seraient récupérables entre un troupeau qui se situe au 75^e percentile et un troupeau qui se situe au 25^e percentile. Pour la mammite sous-clinique, cela représente environ 22 000 \$. Au total, c'est plus de 42 000 \$ qui sont récupérables! La portion dédiée à la prévention quant à elle ne varie que de 5 000 \$ en moyenne entre ces 2 troupeaux. On peut supposer qu'en investissant un montant relativement faible en prévention pour la mammite, le potentiel de retour sur l'investissement est très important (ratio de 1 pour 8 dans notre exemple).

Pour diminuer les pertes associées à la mammite, il faut aussi prendre en compte la mammite subclinique et non seulement la mammite clinique. Discutez-en avec votre médecin vétérinaire qui pourra vous proposer un plan d'action pour mesurer l'importance de la mammite subclinique dans votre troupeau et proposer des éléments pour en diminuer les impacts. Ce plan peut inclure l'utilisation routinière des CCS individuels ou des données du système de traite pour pouvoir déceler rapidement les nou-

QUE DOIT-ON RETENIR DE CETTE ÉTUDE?

- 1** La mammite clinique coûte en moyenne 13 000 \$/an, mais le coût peut atteindre 95 000 \$.
- 2** Le coût moyen d'un cas de mammite clinique est de 744 \$ (varie de 50 \$ à 5 400 \$).
- 3** La mammite subclinique coûte en moyenne 34 000 \$/an et le coût peut atteindre jusqu'à 98 000 \$.
- 4** Les coûts reliés à la prévention sont en moyenne de 10 000 \$/an et peuvent atteindre jusqu'à 25 000 \$.
- 5** Les coûts totaux sont en moyenne de 66 000 \$ (varient de 17 000 \$ à 183 000 \$).
- 6** Les coûts reliés à la prévention ne représentent que 15 % des coûts associés à la mammite, en moyenne.
- 7** Les coûts reliés à la mammite clinique, 19 889 \$, sont inférieurs aux coûts reliés à la mammite subclinique, 24 859 \$.
- 8** Le principal coût relié à la mammite subclinique est la réduction de la production de lait (72 %).
- 9** Les coûts reliés aux honoraires vétérinaires, aux médicaments et au diagnostic représentent en moyenne moins de 2 % des coûts liés à la mammite.
- 10** À l'échelle du Canada, ces pertes représentent un total de 640 millions de dollars annuellement pour l'ensemble des producteurs laitiers.

veaux cas de mammite subclinique. Également, le recours aux cultures de lait permettra d'identifier les agents pathogènes présents dans le troupeau. Finalement, une analyse des facteurs de risques associés (ex. : méthodes de traite, gestion de la litière, santé des bouts de trayons, propreté des animaux et de l'environnement, etc.) pourra être effectuée pour appliquer des mesures de contrôle appropriées. La clé demeure la prévention des nouvelles infections. Il y a d'ailleurs encore place à l'amélioration dans ce domaine, puisque certaines mesures efficaces ne sont pas encore appliquées par tous les producteurs. La prévention ne représente que 15 % des dépenses des entreprises actuellement. Prévenir est mieux que guérir! ■

¹ Aghamohammadi, M. et al. (2018). Herd-Level Mastitis-Associated Costs on Canadian Dairy Farms. *Frontiers in Veterinary Science*, vol. 5, article 100.



UNIFORM-Agri avec vous en tout temps!

L'application UNIFORM est un moyen intelligent et simple d'accéder aux données de votre troupeau de n'importe où.



Plus d'infos? | Appelez-nous au 1-866-807-6111 ou scannez ce code.

Détecter la boiterie plus facilement et plus tôt grâce à la technologie

- Des chercheurs testent des méthodes automatisées d'évaluation de la démarche qui permettraient d'identifier les vaches à risque et de les traiter avant qu'une boiterie plus grave ne se développe.

La boiterie est un problème de santé courant chez les vaches laitières et peut se caractériser par une modification de la démarche de la vache. Ce trouble a un impact considérable sur la santé et le bien-être, et entraîne une foule de conséquences économiques, par exemple une baisse de la production de lait et des performances de

reproduction ainsi qu'un risque plus élevé de réforme prématurée. Par conséquent, une détection précoce et une évaluation des causes sous-jacentes de la boiterie sont essentielles pour offrir des traitements efficaces et peu coûteux, et prévenir de futurs problèmes.

EN UN CLIN D'ŒIL

DOMAINE D'APPLICATION : Bien-être des bovins laitiers

OBJECTIF DE LA RECHERCHE/ÉLÉMENTS NOVATEURS : Cibler de nouveaux moyens de détecter la boiterie

AVANTAGES POTENTIELS : La détection précoce de la boiterie peut réduire les conséquences économiques et améliorer le bien-être animal

RECHERCHE FINANCÉE PAR : Les Producteurs laitiers du Canada, Novalait, Lactanet, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et un financement additionnel pour de l'équipement de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI)

POUR EN SAVOIR PLUS : Elsa Vasseur, Ph. D., elsa.vasseur@mcgill.ca

Par Agricultural Communications and Epidemiological Research Consulting; [GABRIEL M. DALLAGO](#), stagiaire postdoctoral, Département d'informatique, UQAM; [ELSA VASSEUR](#), chercheuse et titulaire de la Chaire industrielle sur la vie durable des bovins laitiers, Université McGill

L'inspection visuelle est une méthode couramment utilisée par les producteurs et les chercheurs pour détecter la boiterie, car elle est non invasive, peu coûteuse et ne nécessite pas d'équipement particulier. Toutefois, cette approche présente certains inconvénients. Par exemple, il faut beaucoup de temps pour recueillir les données. Elle peut également être difficile à appliquer, car pour évaluer la boiterie de façon uniforme, il faut suivre des formations périodiquement. De plus, il existe de nombreuses échelles de pointage qui ciblent différents aspects de la boiterie liés à la locomotion. Par conséquent, les chercheurs testent actuellement des méthodes automatisées d'évaluation de la démarche.

AUTOMATISER LA DÉTECTION DE LA BOITERIE GRÂCE À LA TECHNOLOGIE

Des recherches récentes menées à l'Université McGill et dirigées par Elsa Vasseur, Ph. D., mettent en lumière des moyens technologiques de détecter la boiterie. Plus précisément, M^{me} Vasseur et son équipe d'étudiants se sont servi de la cinématique, l'étude du mouvement, pour analyser la posture et le mouvement des membres afin de mieux comprendre la démarche des vaches. Cette méthode a d'ailleurs déjà été utilisée pour évaluer la démarche des humains et des chevaux. L'avantage de

FIGURE 1 : INSTALLATION EXPÉRIMENTALE MONTRANT LES MARQUEURS RÉFLÉCHISSANTS SUR LA VACHE ET LE POSITIONNEMENT DES CAMÉRAS DE CHAQUE CÔTÉ DE L'ALLÉE



ce système est qu'il permettrait une surveillance continue et objective des boiteries.

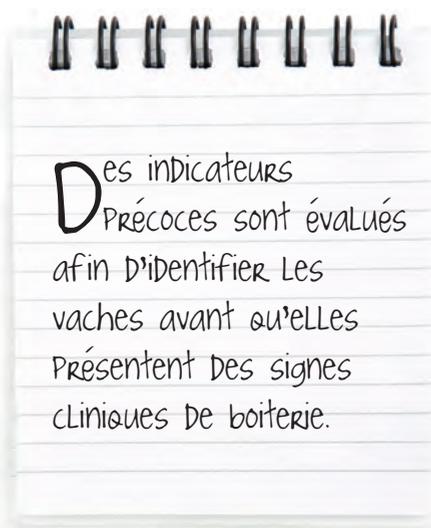
CLASSIFIER LES VACHES BOITEUSES ET NON BOITEUSES

Dans le cadre d'un premier projet, 21 vaches holsteins, dont certaines étaient boiteuses, ont été filmées alors qu'elles se déplaçaient dans une allée en portant des marqueurs réfléchissants placés sur différentes articulations de leurs membres avant et arrière (figure 1). Cette méthode de détection de la boiterie à l'aide d'un programme d'analyse 3D et de l'intelligence artificielle s'est révélée très efficace, présentant une exactitude de 91 % lors du classement des vaches boiteuses et non boiteuses. Un objectif pour l'avenir pourrait être de bonifier ce modèle jusqu'à ce qu'aucun marqueur ne soit nécessaire et que les indicateurs clés de boiterie soient automatiquement signalés en temps réel. Ce modèle pourrait un jour offrir aux producteurs laitiers une méthode automatisée de détection de la boiterie. Il suffirait d'installer des caméras le long des passages habituellement empruntés par les vaches, comme les sorties de salles de traite.

DÉTERMINER LE POINTAGE DE DÉMARCHÉ

L'identification automatique des vaches présentant une boiterie clinique est un bon point de départ. Toutefois, l'objectif ultime est d'identifier les vaches dès qu'elles commencent à montrer des changements subtils dans leur démarche, afin d'éviter les impacts

sur leur bien-être et les conséquences économiques de la boiterie. Plus précisément, déceler un changement dans le pointage de démarche, traditionnellement évalué sur une échelle de 1 à 5 (1 signifiant « aucune boiterie » et 5, « boiterie grave ») pourrait donner une idée des vaches en voie de devenir



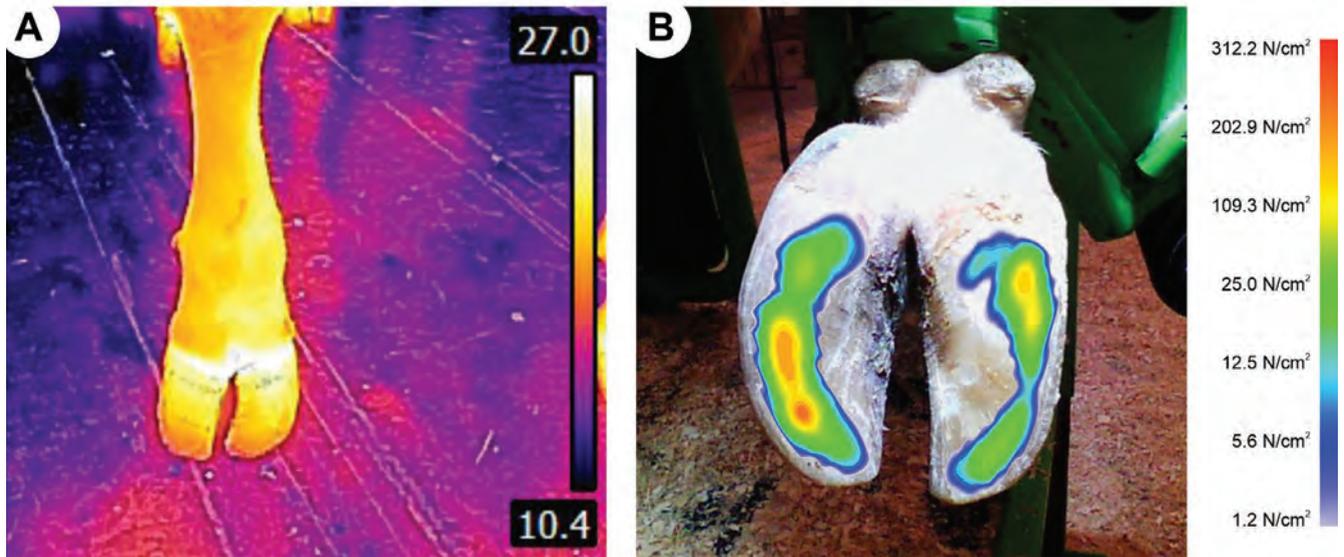
boiteuses. Ainsi, un deuxième projet a été mené par l'équipe de M^{me} Vasseur en collaboration avec le Laboratoire de bio-informatique de Abdoulaye Baniré Diallo, Ph. D., à l'UQAM. Similairement à ce qui avait été fait lors de la première étude, un système cinématique a été mis en place avec six caméras installées autour d'une allée de façon à enregistrer la démarche des vaches. Un observateur formé a évalué la démarche des vaches à l'aide des vidéos prises par les caméras. Ensuite,

des modèles d'intelligence artificielle ont été créés pour prédire les pointages de démarche à l'aide de coordonnées 3D tirées des vidéos. Or on a constaté que ces modèles possédaient une faible exactitude pour l'évaluation de la démarche. Cela suggère qu'il pourrait être difficile de miser uniquement sur la cinématique pour prédire un pointage de démarche. Dans l'ensemble, les pointages de démarche, notamment l'échelle d'évaluation numérique utilisée dans le cadre de cette étude, pourraient ne pas être une variable cible optimale pour détecter la boiterie de manière précoce. La raison est qu'il est difficile pour les observateurs humains de détecter visuellement les premiers changements dans la démarche. Il reste donc du travail à faire pour peaufiner une approche automatisée capable de classer le niveau de boiterie d'une vache.

QUELLE SERA LA SUITE?

Comme l'étude mentionnée ci-dessus l'a révélé, la détection des indicateurs précoces de boiterie basée uniquement sur la cinématique comporte certaines limites. De plus, les vaches dissimulent souvent la douleur et les changements de locomotion lorsqu'elles développent une boiterie. Ainsi, des indicateurs précoces sont évalués afin d'identifier les vaches avant qu'elles présentent des signes cliniques de boiterie. La thermographie des onglons est l'une des technologies étudiées à McGill – une caméra à infrarouges est utilisée pour détecter une augmentation de leur température. On pourrait ainsi prédire une modification du débit sanguin causée par de l'in-

FIGURE 2: THERMOGRAPHIE DES ONGLONS (A) ET ILLUSTRATION DE TECHNOLOGIES ASSOCIÉES À LA DISTRIBUTION DE LA PRESSION (B) À L'ÉTUDE POUR AMÉLIORER L'ÉVALUATION DE LA LOCOMOTION CHEZ LES VACHES LAITIÈRES



flammation ou une blessure associée à des lésions aux onglons. Dans des études antérieures, une température élevée des onglons (un indicateur d'inflammation) a été utilisée pour

détecter la boiterie avant l'apparition de signes comportementaux. Les plateformes de pression sont une autre technologie en cours d'évaluation, car elles permettent de déterminer l'aire

de contact et la pression verticale. Cette technologie non invasive peut être installée dans les allées que les vaches empruntent afin de détecter des changements dans la répartition du poids entre les membres, lesquels peuvent être un premier signe de boiterie. La détection automatisée de la boiterie est un nouveau domaine d'intérêt majeur, et la technologie évolue rapidement et continuellement. Certaines technologies sont plus avancées que d'autres. Cependant, il est important que diverses technologies soient simultanément développées et perfectionnées afin de produire des options précises, fiables et abordables pour tous.

MESSAGES À RETENIR

À l'heure actuelle, le meilleur moyen de détecter la boiterie est l'inspection visuelle. Toutefois, les chercheurs explorent des moyens de la détecter plus facilement et plus tôt. L'utilisation de la cinématique, par l'entremise de la surveillance vidéo, peut servir à déterminer quelles vaches sont boiteuses ou non. Cependant, cette technologie ne permet pas encore de détecter de manière précoce des changements dans la démarche. Par ailleurs, d'autres capteurs sont en cours d'évaluation afin de détecter les changements avant l'apparition de la boiterie. Dans le futur, les fermes utiliseront probablement une combinaison de différents capteurs non invasifs. ■



Grandir ensemble.

Vous visez plus de performance, plus de rentabilité pour votre grand troupeau. On mise sur la vision d'affaires et le savoir-faire de nos experts spécialisés dans l'accompagnement d'entreprises laitières de grande envergure. C'est pourquoi on est là, avec vous, à chaque étape de la croissance de votre ferme. On vous propose des stratégies adaptées à votre réalité d'affaires pour l'atteinte de vos objectifs. Pour votre prospérité technico-économique. Parce qu'ensemble, on fait toujours plus, toujours mieux.

Profitez de l'accompagnement personnalisé de nos experts-conseils.



230307 221590

MC Sollio Agriculture est une marque de commerce de Sollio Groupe Coopératif, utilisée sous licence.

UNE QUALITÉ DE COUPE SUPÉRIEURE QUI RAPPORTE



PRESSES À BALLES RONDES PRO-BELT^{MC}

- » 4 modèles disponibles
- » Poids maximal de la balle 2 879 lb
- » Largeur des balles 47,5 po
- » Configuration de 100 à 140 PdF



**GARANTIE
3 ans**
15 000 balles

Un maximum de durabilité
Courroies sans fin
haut de gamme,
surface autonettoyante



Avantis
Coopérative

Alma • La Pocatière • Mirabel • Rivière-du-Loup • Saint-Agapit • Saint-Anselme
Saint-Augustin-de-Desmaures • Sainte-Marie • Saint-Narcisse • Saint-Vallier

1 844 486-9028 • www.avantis.coop  **Machinerie Avantis**

CNH
INDUSTRIEL CAPITAL

© 2023 CNH America LLC industrielle. Tous les droits sont réservés. New Holland Agriculture est une marque déposée aux États-Unis et de nombreux autres pays, appartenant à ou sous licence de CNH Industrielle NV, ses filiales ou sociétés affiliées. New Holland Construction est une marque déposée aux États-Unis et beaucoup d'autres pays, sous licence ou appartenant à CNH Industrielle NV, ses filiales ou sociétés affiliées.



La production laitière en bref

Portrait de la production – Québec¹ JANVIER 2023

	Janvier 2023	Décembre 2022	Janvier 2022	12 mois courants se terminant en janvier 2023	12 mois précédents se terminant en janvier 2022
Fermes détentrices de quota	4 489	4 498	4 630		
Fermes ayant été en situation de non reportable	1 443	1 516	724	2 303	1 426
Fermes ayant été en situation de hors quota	181	125	373	770	894
Volume de lait produit (en millions de litres)	300,94	296,48	294,17	3 479,25	3 454,38
Volume journalier (en millions de litres/jour)	9,71	9,56	9,49	9,53	9,46
Quantité de MG produite (en kg)	12 941 519	12 794 860	12 658 683	147 483 531	145 630 073
Quantité de MG produite par jour (en kg/jour)	417 468	412 737	408 345	404 064	398 987
Quantité de MG non reportable (en kg)	-398 474	-432 969	-181 352	-3 790 100	-2 483 787
Quantité de MG hors quota (en kg)	23 342	15 742	51 279	233 604	336 568
Tolérance accumulée (en jours) ²	-5,9	-6,4	-8,4		
Ratio SNG/G2	2,1516	2,1348	2,1446	2,1642	2,1746
Teneur en MG	4,3003	4,3155	4,3032	4,2389	4,2158

COMMENT LIRE LE TABLEAU « PORTRAIT DE LA PRODUCTION » ?

Les données en **VERT** représentent les données les plus récentes disponibles, c'est-à-dire le mois courant.

Les données en **BLEU** représentent les données du mois précédent.

Les données en **ROUGE** représentent les données du 12^e mois précédant le mois courant.

L'objectif de ce tableau est de donner au lecteur un outil permettant d'analyser les données du mois courant soit en les comparant aux données du mois précédent, soit en les comparant à la situation un an plus tôt. Les quantités et volumes journaliers permettent d'effectuer le comparable entre deux mois n'ayant pas un même nombre de jours au total.

¹ Des informations additionnelles sur l'historique des 12 derniers mois de ces données sont disponibles dans la section « Statistiques » de notre site internet lait.org.

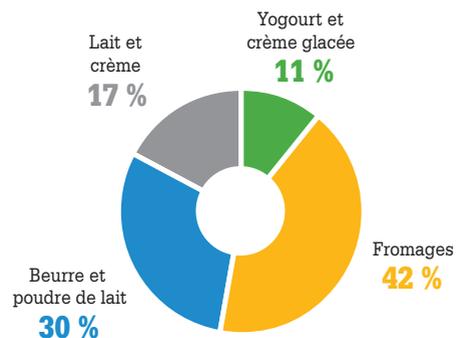
² En février 2022, les offices de mise en marché des provinces de P5 ont convenu de réduire le ratio SNG/G maximal admissible au paiement de 2,30 à 2,25, à compter du 1^{er} août 2022. Le ratio de marché reste inchangé à 2,00.

Le 1^{er} août 2022, la flexibilité provinciale est passée de -30 à -15 jours. Les crédits accumulés sous la tolérance négative de -15 jours ont été perdus et expliquent donc une part de la hausse des quantités non reportables de production pour la période d'août 2022.

Utilisation du lait pour la fabrication de produits laitiers JANVIER 2023

Produits	Octobre 2022	12 mois se terminant en octobre 2022
Fromages	41,9	42,6
Beurre et poudre de lait	30,4	28,3
Lait et crème	17,2	18,4
Yogourt et crème glacée	10,5	10,6

Proportion des ventes Québec JANVIER 2023



Les statistiques sont aussi disponibles sur le site Internet des Producteurs de lait du Québec à l'adresse suivante : lait.org/leconomie-du-lait/statistiques/.

Prix à la ferme – Québec JANVIER 2022

	MG \$/kg	Protéine \$/kg	LAS \$/kg	Valeur d'un hl à la composition moyenne ³	Composition du lait	À la composition moyenne
Prix intraquota de niveau 1 ¹	13,0425 \$/kg	10,5083 \$/kg	0,9000 \$/kg	95,54 \$/hl	MG	4,3003 kg/hl
Prix intraquota de niveau 2 ²		3,1204 \$/kg	3,1204 \$/kg		Protéine	3,3213 kg/hl
Prime qualité du lait PLQ ⁴				0,5000 \$/hl	LAS	5,9314 kg/hl
Prime qualité du lait CMML ⁵				0,1789 \$/hl		
Déductions						
Administration du plan conjoint et fonds de défense		0,0362 \$/kg de solides totaux				
Publicité et promotion		0,1009 \$/kg de solides totaux				
Fonds de développement		0,0008 \$/kg de solides totaux				
Transport		3,1605 \$/hl				

¹ Prix fixé à 0,90 \$/kg pour le lactose et autres solides de niveau 1.

² Prix des solides non gras (SNG) de la classe 4a, applicable aux SNG au-dessus d'un ratio de 2,00 et inférieur ou égal à 2,25.

³ Le calcul pour un hl moyen ne peut être reproduit à partir des données du présent tableau, car il considère les quantités en niveau 1 et 2 de la province.

N. B. – Tout producteur non titulaire d'un certificat proAction à la suite d'un manquement aux volets mis en place se voit imposer des pénalités sur toute sa production mensuelle mise en marché.

	Bactéries totales/ml	Cellules somatiques/ml
Critères d'admissibilité primes qualité: ⁴ PLQ	20 000 et moins	200 000 et moins
⁵ CMML	15 000 et moins	150 000 et moins

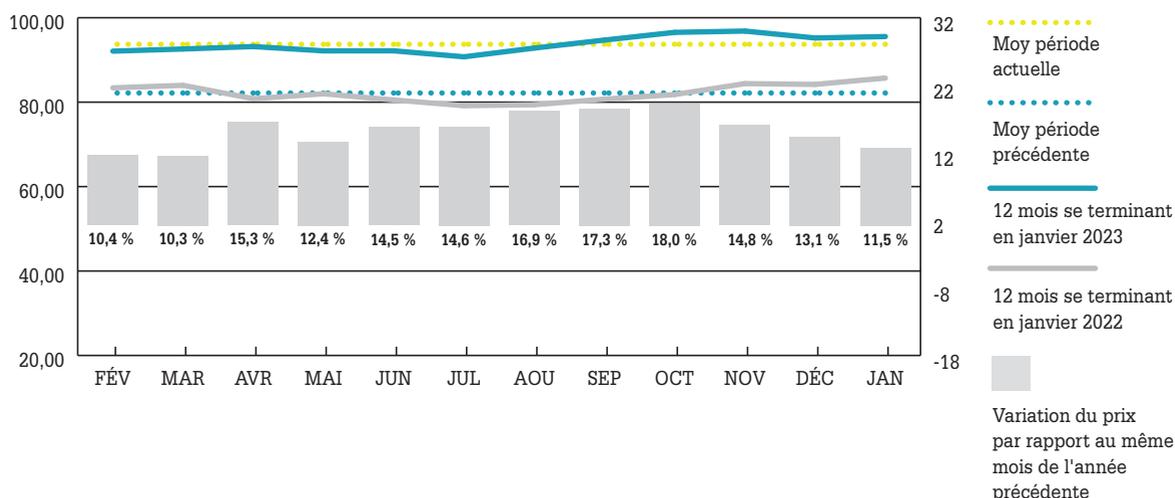
Lait biologique au Québec

Période de 12 mois se terminant en:	Nombre de producteurs ayant livré	Volume de lait (litres)	Montant de la prime bio (en \$/hl) ¹
JANVIER 2022	140	66 786 512	20,27 \$
JANVIER 2023	140	67 423 380	19,68 \$

¹ Prime versée aux producteurs de lait biologique après le paiement des frais supplémentaires pour le transport et la prime de qualité. Voir détail sur lait.org.

Le revenu intraquota est resté stable entre les mois de décembre 2022 et de janvier 2023. À la composition moyenne, le revenu a augmenté de 0,4 %, passant de 95,20 \$/hl à 95,54 \$/hl, soit une augmentation de 0,34 \$/hl. La variation du revenu s'explique par une hausse des ventes pour le fromage et le yogourt qui a été atténuée par la baisse des ventes pour la crème et une augmentation des ventes en classes spéciales. Les prix mondiaux ont connu une diminution importante par rapport au mois précédent, mais demeurent élevés.

Prix du lait 12 mois mobiles



Système centralisé de vente de quota (SCVQ) FÉVRIER 2023

Prix fixé : 24 000,00 \$

	Nombre	kg de MG/jour
Offres de vente		
Totales	120	1 539,11
Admissibles à la répartition	120	1 539,11
Réussies	120	1 539,11
Réserve		
Quantité achetée (-) / vendue (+)		+0,24
Offres d'achat		
Totales	1 357	17 510,67
Admissibles à la répartition	1 357	17 510,67
Réussies	1 357	1 539,35

Participe au prorata toute offre d'achat non comblée égale ou supérieure à 0,25 kg de MG/jour.

Après la vente, le solde des quantités disponibles pour les priorités d'achat régionales s'établit à 0,00 kg de MG/jour pour la région Gaspésie-Les Îles et à 5,01 kg de MG/jour pour la région Abitibi-Témiscamingue.

RÉPARTITION DES OFFRES DE VENTE ET D'ACHAT PAR STRATES DE PRIX

Ventes			Prix offerts	Achats		
Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif	\$/kg de MG/jour	Nombre	kg de MG/jour	Cumulatif
3	96,11		< 24 000,00			
117	1 443,00	1 539,11	24 000,00 Prix plafond	1 357	17 510,67	17 510,67

RÉPARTITION AUX ACHETEURS ET AUX VENDEURS

	Nombre	kg de MG/jour	%
Acheteurs			
Programme d'aide au démarrage	1	10,00	0,6
Détention de moins de 12 kg de MG/jour	0	0,00	0,0
Remboursement de prêts de démarrage	20	2,00	0,1
Priorité régionale	8	21,91	1,4
Itération (0,57 kg de MG/jour)	1 346	758,66	49,3
Prorata (4,47 %)	1 318	746,78	48,6
8,79 % des offres ont été comblées		1 539,35	100,0

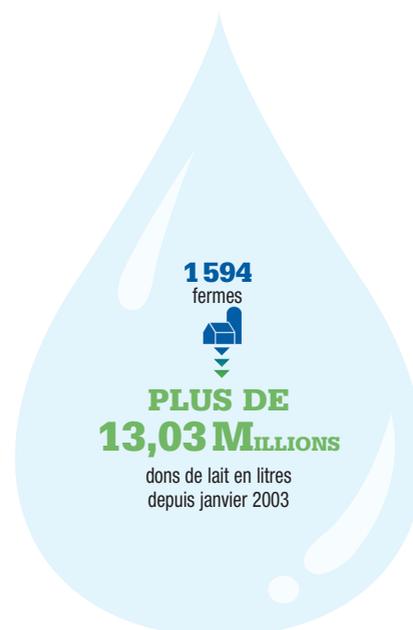
	Nombre	kg de MG/jour	%
Vendeurs			
Ayant cessé de produire depuis 1 mois et plus	0	0,00	0,0
Offres partiellement comblées le mois précédent	0	0,00	0,0
Offres du mois courant	120	1 539,11	100,0
100,00 % des offres ont été comblées	120	1 539,11	100,0

Prix des quotas dans les provinces du Canada FÉVRIER 2023

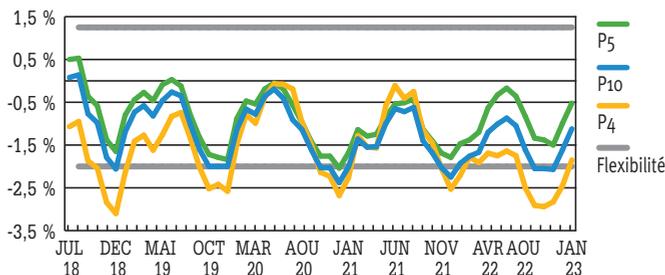
	\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour		\$/kg de MG/jour
Nouvelle-Écosse	24 000 plafond	Québec	24 000 plafond	Alberta	53 980
Île-du-Prince-Édouard	24 000 plafond	Ontario	24 000 plafond	Saskatchewan	39 750
Nouveau-Brunswick	24 000 plafond	Manitoba	–	Colombie-Britannique	36 500

Qualité du lait – Québec JANVIER 2023

	% des analyses	% du lait conforme à la norme		Bactéries totales/ml Québec	Cellules somatiques/ml Québec	
		Par strates	Cumulatif			
Bactéries totales/ml				Décembre 2021	22 968	174 958
15 000 et moins	53,85	54,68		Janvier 2022	24 232	170 270
15 001 à 50 000	35,47	34,84	89,52	Février 2022	23 994	166 407
50 001 à 121 000	7,89	7,38	96,90	Mars 2022	26 583	167 506
121 001 et plus	2,79	3,10		Avril 2022	24 480	166 055
				Mai 2022	25 665	171 956
				Juin 2022	23 970	179 975
				Juillet 2022	27 604	192 030
Cellules somatiques/ml				Aout 2022	27 231	202 978
100 000 et moins	15,76	16,16		Septembre 2022	24 176	198 858
100 001 à 200 000	49,83	53,67	69,83	Octobre 2022	24 498	188 075
200 001 à 300 000	27,18	25,01	94,84	Novembre 2022	25 518	186 305
300 001 à 400 000	6,44	4,85	99,69	Décembre 2022	25 140	179 182
400 001 et plus	0,79	0,31		Janvier 2023	26 561	176 965



Suivi du quota continu à l'échelle de P10, P5 et P4



La flexibilité allouée à partir d'août 2018 est de +1,25 % en surproduction et de -2 % en sous-production. En décembre, la flexibilité en sous-production ne s'applique pas. Les pénalités relatives à la production hors quota ou à la production non reportable sont déclenchées à l'échelle de P10 seulement et appliquées à l'échelle des pools. Le graphique présente les données à compter d'août 2018, moment où la méthode de calcul actuelle a débuté. Les positions des mises en commun de juillet 2018 font référence à la méthode précédente du quota continu.

Besoins totaux et production canadienne JANVIER 2023

PRODUCTION (M DE KG)

398,1

BESOINS TOTAUX (M DE KG)

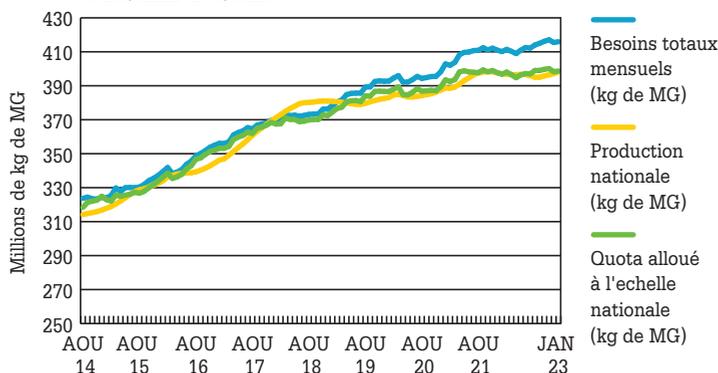
416,0

IMPORTATIONS (M DE KG)

017,3

Les besoins totaux canadiens ont augmenté de 1,42 % pour les 12 mois se terminant en janvier 2023 comparativement à la même période de l'année précédente, tandis que la production nationale a augmenté de 0,3 %. Plusieurs signaux ont été envoyés aux producteurs du P5 pour augmenter la production afin d'accroître la disponibilité de beurre sur le marché. La part des importations continue d'augmenter et représente maintenant à 4,2 % des besoins totaux canadiens.

BESOINS CANADIENS¹, QUOTA ET PRODUCTION À L'ÉCHELLE NATIONALE



En vigueur	Variation du droit de produire
MAR 2019	1,0 %
MAI 2020	-2,0 %
DÉC 2020	+2,0 %
AVR 2021	1,0 %
JUN 2021	1,5 %
DÉC 2021	-1,0 %
AVR 2022	+2,0 %
OCT 2022	+2,0 %
JAN 2023	+2,0 %

¹ Depuis le 1^{er} août 2021, le calcul des besoins totaux a été révisé pour prendre en compte les importations additionnelles relatives aux accords de l'AECG, du PTPGP et de l'ACEUM. Le chiffre pour les années précédentes a été révisé afin de considérer ce changement et de permettre la comparaison des données d'une année à une autre.

Évolution de la demande de produits laitiers au Canada¹

(période mobile de 12 mois se terminant en janvier 2023)

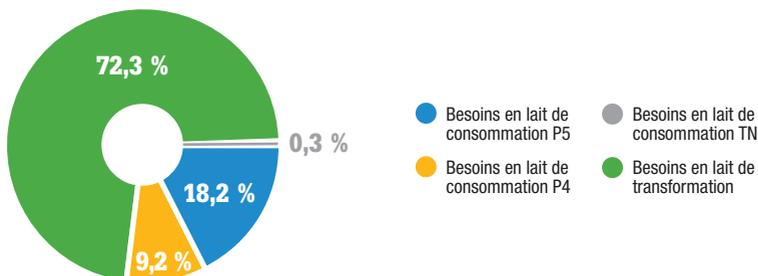


¹ Source : Nielsen, ventes au détail en épicerie qui représentent 50 % du marché total considérant les ventes en institutions.

Cette nouvelle présentation vise à simplifier la lecture des données. Toutes les informations complémentaires sont disponibles dans la section « Statistiques » du site Internet lait.org.

Proportion des marchés du lait

(12 mois se terminant en janvier 2023)



REPAS PRINCIPAL

Saumon Wellington aux fromages et beurre blanc

 40 min

 1 h 10 min

 8 portions



INGRÉDIENTS

- 45 ml (3 c. à soupe) de beurre
- 150 g (1/3 lb) de pleurotes, hachés finement (voir suggestion)
- 500 ml (2 tasses) de poireau, la partie blanche seulement, haché
- 300 g (2/3 lb) d'épinards, lavés, essorés, hachés finement (voir suggestion)
- 1 gousse d'ail pressée
- 125 ml (1/2 tasse) de fromage à la crème
- 125 ml (1/2 tasse) de fromage Louis d'Or, râpé
- 15 ml (1 c. à soupe) de fines herbes fraîches, ciselées (ciboulette, aneth, feuilles d'origan ou feuilles d'estragon, au choix)
- 1 pincée de muscade moulue
- 2 abaisses de pâte feuilletée (200 g [7 oz] chacune)
- 15 ml (1 c. à soupe) de moutarde de Dijon
- 1 filet de saumon sans la peau (1 kg [2 1/4 lb])
- 1 œuf battu
- Sel et poivre du moulin

Beurre blanc au safran

- 3 échalotes françaises, hachées très finement
- 180 ml (3/4 tasse) de vin blanc sec
- 60 ml (1/4 tasse) de vinaigre de vin blanc
- 250 ml (1 tasse) de fumet de poisson
- 1 pincée de pistils de safran
- 125 ml (1/2 tasse) de crème à cuisson 15 %
- 125 ml (1/2 tasse) de beurre, coupé en cubes
- Sel et poivre du moulin

PRÉPARATION

1. Dans une très grande poêle antiadhésive, à feu moyen-vif, faire fondre 30 ml (2 c. à soupe) de beurre. Ajouter les pleurotes. Faire dorer pendant 4 minutes en remuant de temps à autre.
2. Ajouter le beurre restant et les poireaux. Faire cuire pendant 3 minutes.
3. Ajouter les épinards et l'ail. Poursuivre la cuisson en remuant constamment jusqu'à ce que les légumes soient tendres.
4. Retirer du feu. Ajouter le fromage à la crème, le Louis d'Or, les fines herbes et la muscade. Bien mélanger. Saler et poivrer. Laisser tiédir.
5. Positionner une grille dans le tiers supérieur du four. Préchauffer le four à 190 °C (375 °F). Recouvrir une plaque de papier parchemin.
6. Étaler une abaisse de pâte sur la plaque. Badigeonner de moutarde.
7. Saler généreusement et poivrer le saumon des deux côtés du filet. Placer au centre de l'abaisse qui se trouve sur la plaque. Étaler la préparation de légumes et de fromage sur le poisson.
8. Badigeonner d'œuf battu les bords de la pâte qui se trouve sur la plaque. Étendre la seconde abaisse sur le saumon garni en veillant à l'aligner sur l'autre abaisse. Sceller le pourtour de la pâte avec les doigts. Presser avec les dents d'une fourchette pour bien souder. Si les bords sont inégaux, tailler l'excédent à l'aide d'un couteau.
9. Badigeonner d'œuf battu le dessus de la pâte. Utiliser un couteau tranchant pour faire de fines entailles sur la pâte de manière à former un motif quadrillé, en veillant à l'effleurer sans passer à travers.
10. Faire cuire au four pendant 35 minutes ou jusqu'à ce que la pâte soit bien dorée.
11. Laisser tiédir pendant quelques minutes avant de servir.

Beurre blanc au safran

12. Environ 10 minutes avant la fin de la cuisson du saumon Wellington, dans une petite poêle, à feu moyen-vif, mettre l'échalote, le vin et le vinaigre. Laisser mijoter le liquide jusqu'à ce qu'il en reste environ 30 ml (2 c. à soupe).
13. Ajouter le fumet et le safran. Laisser mijoter jusqu'à ce que le liquide ait réduit de moitié.
14. Ajouter la crème et porter à ébullition en remuant de temps à autre.
15. Dès que le liquide bout, réduire à feu doux. En remuant à l'aide d'un fouet, ajouter les cubes de beurre un par un. Saler et poivrer.
16. Servir avec le saumon Wellington.



SUGGESTION

Les mesures des pleurotes et des épinards sont approximatives. On peut en ajouter ou en enlever à la recette sans problème.



Les additifs antiméthane ont le vent dans les voiles

Les additifs alimentaires permettant de réduire les émissions de méthane ruminal soulèvent de plus en plus d'intérêt. Un indice parmi d'autres : le célèbre Bill Gates vient d'investir dans la société australienne Rumin8. Le richissime fondateur de Microsoft y est en bonne compagnie. Jeff Bezos, le fondateur d'Amazon, en a fait autant, tout comme Jack Ma, l'entrepreneur chinois, ex-patron d'Alibaba, et Richard Branson, de Virgin.

Rumin8 vient de compléter une levée de fonds de 12 millions de dollars. La jeune firme australienne développe un additif à base de bromoforme, un composé chimique contenu dans certaines espèces d'algues. Des essais expérimentaux laissent entrevoir une réduction des émissions de méthane de l'animal pouvant atteindre un seuil impressionnant de 95 %. Trop beau pour être vrai?

(Source : *web-agri.fr*)

De la cybercriminalité laitière

Des cybercriminels ciblent le secteur laitier. Leurs victimes sont spécifiquement les fabricants de poudre de lait. La stratégie de ces malfrats est toute simple : ils usurpent l'identité d'un cadre d'une entreprise de distribution et envoient en son nom par courriel une commande de poudre de lait. Évidemment, la commande livrée ne sera jamais payée au fabricant.

Aux États-Unis, selon des spécialistes de la cybercriminalité, ce type de délit sur internet a donné lieu à plus de fraudes que tout autre type. Le FBI affirme avoir reçu en 2021 pas moins de 20 000 plaintes de cette nature, lesquelles ont entraîné des pertes équivalentes à 3,4 milliards de dollars canadiens. Ce type de délit fait moins parler de lui que les demandes de rançon, car il ne provoque pas une paralysie des activités de l'entreprise qui en est victime.

(Source : *dairyherd.com*)

Le test du demi-cercle

Bon nombre de vaches ont le potentiel génétique pour produire plus de lait, mais elles en sont empêchées par le fait qu'elles ne reçoivent pas une ration suffisante au moment de la journée où elles veulent le plus consommer. Tel est l'avis d'un conseiller en nutrition américain, le Dr Gordie Jones.

Ce diplômé en médecine vétérinaire signale que les vaches sont « programmées » pour recevoir une ration alimentaire maximale en début de matinée. « C'est une espèce-proie, explique-t-il. Dans son habitat d'origine, elle ne sortait pas la nuit par crainte d'être attaquée. Par conséquent, c'est au lever et au coucher du soleil, par faible luminosité, qu'elle était la plus active. C'est pourquoi le repas du matin est le plus important de la journée. »

Des études scientifiques démontrent que le repas du matin représente normalement de 30 à 35 % de la ration consommée pendant une journée entière. C'est pourquoi le Dr Jones recommande de veiller à ce que la distribution matinale représente au moins 60 % de la ration totale.

Un signe peut révéler une insuffisance de ration. « Si vous circulez dans l'étable et constatez que des vaches ont dégagé complètement un demi-cercle devant elles dans la mangeoire, explique-t-il, c'est qu'elles n'ont pas reçu un volume suffisant de ration. »

Autre signe révélateur : « Dans tout troupeau, dit-il, il devrait y avoir une à trois vaches qui produisent deux fois plus de lait que la moyenne. S'il n'y en a pas, c'est que le troupeau subit une certaine restriction alimentaire. »

(Source : *dairyherd.com*)



Le petit-lait au service des diabétiques

La fabrication fromagère génère un sous-produit bien connu, le lactosérum, aussi appelé petit-lait. Une entreprise de Nouvelle-Zélande croit pouvoir transformer ce lactosérum en un produit bénéfique pour les personnes atteintes de diabète de type 2.

Dans cette optique, la firme WheyTech Bionics NZ veut mettre à profit un procédé d'ultrafiltration breveté développé en Allemagne. Ce procédé génère un perméat de lactosérum qui est, de par sa composition chimique, un succédané. Celui-ci pourrait s'avérer utile aux diabétiques qui doivent limiter leur consommation de sucre.

Un porte-parole de l'entreprise rapporte que plusieurs fabricants de boisson démontrent déjà de l'intérêt pour le perméat. Des fabricants de chocolats et de pâtisseries sont également intéressés.

La firme néo-zélandaise détient un avantage : son perméat est de source naturelle, contrairement à la plupart des succédanés disponibles sur le marché. Elle se donne deux ans pour finaliser la mise au point de son produit. Actuellement, elle cherche à en ajuster la saveur. L'objectif suivant sera de développer une formulation en poudre. Le perméat se présente sous la forme d'un sirop. À plus long terme, la firme WheyTech Bionics NZ souhaite mettre au point une formulation pharmaceutique que les médecins prescriront à leurs patients diabétiques.

(Source : *mpi.govt.nz*)

MUELLER

ECOLAB®



Urban : Des solutions haut de gamme pour vos veaux!



CONTACTEZ-NOUS!!!

Que ce soit à l'achat d'un bassin NEUF ou USAGÉ

Pour la qualité et la tranquillité d'esprit



LES ENTREPRISES

LEBLANC
— & Fils Inc. —

450 792-6291 • entrepriseleblanc.com

SIP™

ÉQUIPEMENTS DE FENAISON ROBUSTES

DEPUIS 68 ANS



DOUBLEUR D'ANDAIN AIR 350F + 500T

350F LARGEUR DE TRAVAIL 13,45 À 16,4 PIEDS
500T LARGEUR DE TRAVAIL 18,37 À 21,3 PIEDS
frontal / traîné / combiné

FAUCHEUSES À DISQUES SILVERCUT

LARGEUR DE TRAVAIL 8 À 48 PIEDS
frontale / latérale / combinée / traînée



RÂTEAUX STAR

LARGEUR DE TRAVAIL 11 À 41 PIEDS
attelage 3 points ou traîné



FANEURS SPIDER

LARGEUR DE TRAVAIL 14 À 48 PIEDS
attelage 3 points ou traîné



Garantie 2 ans / Rotors plus petits : distribution optimale
Dents ressorts SUPER C / Charnières à haute sollicitation
Embrayage à doigts / Protection anti-perte des ressorts

Garantie 2 ans / SIP rotor 3D / Rotors modulaires
SIP tandem mobile / Chemin de roulement réglable
Réglage hydraulique de la largeur de travail

VOS MARCHANDS SIP

ÉQUIPEMENTS J.M.A.R.
Alma
418 668-0145

COOP AVANTIS
La Pocatière
418 856-1765

COOP PURDEL
Rimouski
418 722-7414

COOP AVANTIS
Saint-Augustin-
de-Desmaures
418 666-0860

**ÉQUIPEMENTS
INOTRAC**
St-Jean-sur-Richelieu
450 347-5596

MACHINERIE CH
Sainte-Martine
450 427-0955

LA MATAPÉDIENNE
Amqui
418 629-2000

J. RENE LAFOND
Mirabel
450 258-2448

COOP AVANTIS
Rivière-du-Loup
418 867-1062

MACHINERIE CH
Saint-Guillaume
819 396-2185

COOP AVANTIS
Saint-Narcisse
418 328-3788

**GARAGE
RÉJEAN SIMARD**
Scott
418 387-2168

MACHINERIE CH
Cookshire-Eaton
819 569-9611

MACHINERIE CH
Nicolet
819 293-5252

COOP AVANTIS
Saint-Agapit
418 888-5111

**ÉQUIPEMENTS
INOTRAC**
Saint-Hyacinthe
450 796-3707

COOP AVANTIS
St-Vallier
418 884-3114

MACHINERIE CH
Victoriaville
819 758-0671

MACHINERIE CH
Dalhousie Station
450 269-2737

MACHINERIE CH
Plaisance
819 427-5476

COOP AVANTIS
Saint-Anselme
418 885-9637

COOP AVANTIS
Sainte-Marie
418 387-5987

MACHINERIE CH
Wotton
819 828-2661



VENTILEZ VOTRE BÂTIMENT DE FAÇON INTELLIGENTE



450 383-4000 | ventec.ca | agrimesh.net | [f](#) [@](#) [in](#)

Membres du groupe Jolco



SILO-KING®

TRAITEMENT DE FOURRAGE

DISPONIBLE EN DEUX FORMATS
POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS



SEC



LIQUIDE



216855

HOWICK, QC
Dustin Cullen
(514) 617-5688
cullenforage@gmail.com

**SAINT-ÉDOUARD-DE-
LOTBINIÈRE, QC**
Jérôme Lemay
(418) 569-9670
jeromelemay@telus.net

SAINT-ODILON, QC
Marco Pouliot
(418) 222-3044
fermedescaps@gmail.com



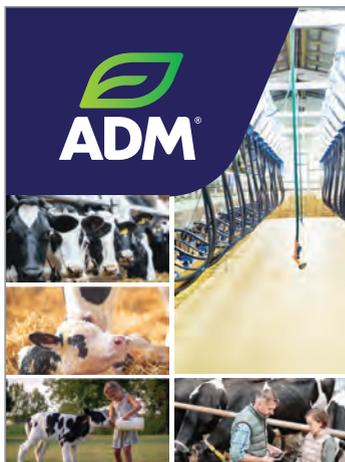
MANUFACTURIER DE
REVÊTEMENTS MÉTALLIQUES
DE PREMIÈRE QUALITÉ



CAMITAL.CA | 1 888 358-6546



221837



DairySolutions®

Engagé envers la rentabilité de votre entreprise

- Économiques >>> Évaluation des multiples facteurs qui affectent le profit
- Opérationnelles >>> Systèmes d'alimentation
Gestion du temps
- Alimentaires >>> Rations
Ingrédients

L'expertise en nutrition

StHyaçinthe@adm.com • 888-236-2474

221347



Passez au niveau supérieur
avec "JOURDAIN"



JOURDAIN

Distributeur
Nord Américain
"Jourdain"



DAIRY LANE
SYSTEMS

Numéro sans frais: 1.800.361.2303
Courriel: info@dairylane.ca
Site web: www.dlsbarnsolutions.ca
Social: @dairylanessystems



COMMUNIQUEZ AVEC UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS

Agri-Robotique Inc.
Saint-Jean-Sur-Richelieu 450.347.5554

Beaudry Équipements Laitiers
St-Léonard d'Aston 1.888.399.2403
St-Marc Des Carrières 1.888.399.2403
Laurentides et Lanaudière 1.888.399.2403

Équipements Agricoles C.P.R. Ltée
St-Anaclet & Est Du Québec
418.722.6608
Amqui 418.629.4916

Équipements Laitiers Gagnon Inc.
St-Bruno 418.343.2233
St-Prime 418.251.5051

G.F. ProLait
Coaticook 819.804.0909

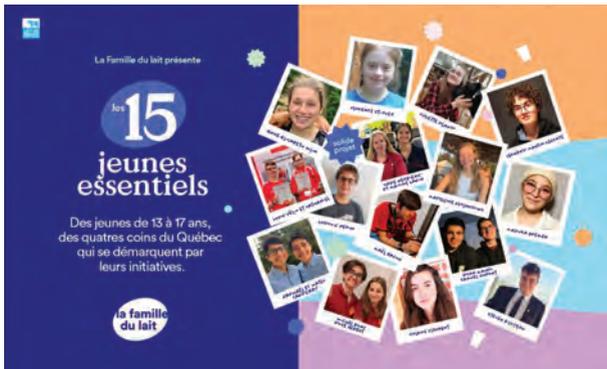
Marcel Morissette Inc.
Ste-Claire 418.883.3388
St-Victor 1.877.311.3388

logettes durables conçues courroie et barre de cou en vogue pour plus de confort



Dévoilement des 15 jeunes essentiels du Québec

À la fin de l'automne dernier, la Famille du lait a lancé son concours *Les 15 jeunes essentiels* afin de trouver les visages du progrès, soit des adolescentes et adolescents âgés de 13 à 17 ans qui, par leur « solide projet », ont un impact positif sur leur collectivité. Ces 15 jeunes essentiels se sont distingués dans 5 catégories du concours : santé, alimentation, égalité, culture et innovation verte. Chaque gagnant a remporté une bourse de 1 000 \$ pour propulser son implication citoyenne encore plus loin!



Aide au démarrage 2022

En 2022, Les Producteurs de lait du Québec ont reçu onze dossiers pour le programme d'aide au démarrage. Six prêts ont été accordés parmi les candidatures, et ce, dans chacune des régions suivantes : Chaudière-Appalaches-Sud (1), Bas-Saint-Laurent (1), Montérégie-Est (2), Gaspésie-Les-Îles (1) et Montérégie-Ouest (1).

Programme intégré de santé animale du Québec (PISAQ)

Une campagne PISAQ portant sur l'euthanasie à la ferme des bovins a été lancée le 16 février 2023. Cette campagne permet une visite de 1 h 30 couverte par le MAPAQ pour sensibiliser et soutenir les producteurs dans la préparation et la réalisation des euthanasies à la ferme. Les producteurs qui désirent se prévaloir de la visite dans le cadre de la campagne doivent communiquer avec leur médecin vétérinaire.

Programme de bourses pour les étudiants en agriculture

La Fondation pour l'éducation en agri-business canadienne (FEABC) remet chaque année sept bourses de 2 500 \$ à des étudiants canadiens entrants ou actuellement inscrits dans un programme agricole de niveau postsecondaire. Les bourses sont remises aux étudiants en fonction d'attributs en matière de leadership, de leurs résultats scolaires et de l'envoi d'un texte ou d'une vidéo à propos de leur vision de l'agriculture. Les personnes intéressées ont jusqu'au 30 avril 2023 pour soumettre leur candidature en remplissant le formulaire disponible en ligne sur le site de la FEABC.

Meilleurs troupeaux laitiers canadiens

Lactanet a publié la liste des 25 meilleurs troupeaux canadiens de 2022. Neuf fermes laitières québécoises se retrouvent dans le classement. La ferme Karibel inc. située à Saint-Paul de Joliette obtient la première place du classement. Celui-ci est établi en fonction de l'indice de performance du troupeau, qui mesure la performance sur six (6) indicateurs clés de la gestion du troupeau (valeur du lait, santé du pis, âge au premier vêlage, efficacité du troupeau, longévité et intervalle de vêlage).

Lait'xcellent Bio 2022

Les gagnants du concours Lait'xcellent Bio de 2022, qui récompense les producteurs pour la grande qualité de leur lait, ont été dévoilés en janvier. La Ferme JMA Gauthier de Lorrainville en Abitibi-Témiscamingue a reçu le certificat Or. L'Argent et le Bronze ont respectivement été remis à la Ferme Pocatoise ltée de La Pocatière au Bas-Saint-Laurent et à la Ferme Lampron Y et Fils inc. à Saint-Boniface en Mauricie.



Le Lait est commanditaire de l'émission *Un gars, une fille*



Un gars, une fille fête son 25^e anniversaire cette année. Pour l'occasion, quatre nouveaux épisodes de la populaire série sont diffusés sur tout.tv extra depuis le 9 mars et le seront sur les ondes de Radio-Canada dès le 24 avril. Le partenariat du Lait avec l'émission inclut une publicité de 15 secondes, des placements premium et de la visibilité numérique.



Une reconnaissance pour Julie Gélinas

Julie Gélinas, directrice marketing des Producteurs de lait du Québec (PLQ) a reçu une reconnaissance de ses pairs canadiens en étant nommée l'une des personnalités du marketing de 2022. Julie est directrice marketing des PLQ depuis plus de 9 ans. La force de Julie est d'être toujours à l'écoute des consommateurs : « Ma plus grande récompense a été d'entendre des végétaliens dire que même s'ils ne boivent pas de lait pour des raisons de bien-être animal et environnementales, ils aiment la façon dont nous respectons leur position et la façon dont nous communiquons notre message. » Bravo Julie!



Appel de candidatures : *Tournez-vous vers l'excellence!*

L'appel de candidatures pour l'édition 2023 du concours *Tournez-vous vers l'excellence!* est ouvert, et ce, jusqu'au 27 avril 2023. Ce concours s'adresse aux jeunes entrepreneurs agricoles qui, grâce à leurs aptitudes professionnelles et à leurs qualités de gestionnaires, se démarquent par l'excellence de leur profil. Les détails du concours et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site Web de La Financière agricole.



Recevez
votre
exemplaire
du *Producteur
de lait
québécois*



Vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et aimeriez obtenir un exemplaire de la revue *Le producteur de lait québécois*?

Rien de plus facile. Il vous suffit de téléphoner au **438 315-9131** ou d'envoyer votre demande par courriel à l'adresse plq@lait.qc.ca en indiquant que vous êtes producteur associé dans une ferme laitière et voulez recevoir sans frais la revue *Le producteur de lait québécois*. Vous n'aurez qu'à donner votre nom, votre numéro de producteur et votre adresse complète, et ce sera fait!

Visite de Justin Trudeau à la maison de l'UPA

En février, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a participé à une discussion publique avec les productrices et producteurs agricoles. Pendant une heure et en présence de la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Marie-Claude Bibeau, les participants ont discuté avec le premier ministre d'enjeux divers comme le commerce (gestion de l'offre et exportations), le soutien gouvernemental (recherche, innovation, rétribution des bonnes pratiques agroenvironnementales et adaptation aux changements climatiques), la main-d'œuvre (locale et étrangère), l'inflation (coûts de production et taux d'intérêt) et la relève (transfert d'entreprise). Le premier ministre s'est notamment engagé à ce que le gouvernement soutienne le projet de loi c-282, qui interdirait de nouvelles brèches à la gestion de l'offre, jusqu'à son adoption finale.



ABONNEZ-VOUS

le producteur
de
lait
québécois

CONCEPTION
Reproduction - Animal

TESTS DISPONIBLES :
Leucose
Néospora
Salmonella Dublin

418 838-0772 / 1 888 798-7285
www.conception-animal.com

DG•Lait/Milk®
DG29®

Les **tests**
de gestation bovine
que vous pouvez
faire **vous-même!**

SOLUTIONS D'HYGIÈNE SUR MESURE



TriOxycide®

Bain de trayon de pré et post traite sans iode

DeuxSept^{MC}

Bain de trayon de pré et post traite sans iode

TheraPrep^{MC}

Bain de trayon de pré traite avec iode

Theratec^{MC}

Bain de trayon de pré et post traite avec iode

Une gamme complète de bains de trayon de PRÉ et POST traite

Permettez-nous d'optimiser vos performances de traite avec nos solutions d'hygiène faites sur mesure pour vos besoins. Tous les bains de trayons sont offerts avec satisfaction garantie à 100%!

Contactez votre concessionnaire GEA dès aujourd'hui pour les essayer!

CENTRE LAITIER LTÉE

Notre-Dame-du-Nord 819 723-2256

ÉQUIPEMENTS C. LESAGE INC.

St-Léon-le-Grand 819 228-5694
St-Marc-des-Carrières 418 268-8103

ÉQUIPEMENTS DE FERME BHR INC.

Howick 450 825-2158 / 450 371-9666

ÉQUIPEMENT M.B.L. INC.

Victoriaville 819 752-6585

Mario Morency, représentant

St-Prime 418 693-9192

Pierre-Luc Boucher, représentant

Chicoutimi 418 944-5353

Dominique Jatton, représentant

Coaticook 1 819 804-8444

Daniel Brisebois, représentant

Mont Laurier 1 819 440-5758

ÉQUIPEMENTS DE FERME

GAËTAN THÉBERGE INC.

St-Gervais 418 887-3018

F. GÉRARD PELLETIER INC.

St-Pascal 418 492-2439

LAIT'QUIP SCOTT INC.

St-Paul d'Abbotsford 450 378-1082
Secteur L'Ami de la ferme laitière
450-346-4075

LAWRENCE'S DAIRY SUPPLY INC.

Moose Creek (Ont.) 613 538-2559

RAYMOND BIRON INC.

St-Elphège 450 568-2250
Dany Poulin Enr., représentant
St-Hyacinthe 450 223-9387

R. OUELLET ÉQUIPEMENT DE FERME INC.

St-Jean-de-Dieu 418 963-2133

Jérôme Voyer

Spécialiste en robotique
Cell. 450 521-6488

Laurence Asselin, AGR.

Spécialiste en gestion de troupeau et hygiène
Cell. 819-996-2661

Mario Jean

Gérant de territoire QC
Cell. 514 386-9032



Balayez le code QR pour plus de détails sur les produits d'hygiène GEA disponible au Canada.

Tous sont certifiés DIN pour proAction®

GEA Engineering for a better world.



BouMatic

www.boumatic.com

Xcalibur™ 90LX

SIMPLEMENT SUPÉRIEURE

Stalle Parallèle

*Une stalle
parallèle
simplement
supérieure d'une
robustesse
inégalée!*

Cette stalle parallèle légendaire offre le meilleur de sa catégorie pour le confort et la circulation des vaches

- **Augmente la rentabilité** – Circulation des vaches excellente et sécuritaire permettant un plus grand nombre de vaches à l'heure
- **Confort des vaches** – Stalles avec des coussins en caoutchouc et indexation pneumatique doux et confortables pour les vaches
- **Plus rapide** – Nettoyage plus rapide avec aucune barrière de séquence à contourner

Contactez votre concessionnaire

BouMatic:

*Distributions J.Y. St-Pierre
Mirabel 450.258.2885*

*Équipements Agricoles
CPR Rimouski
418.722.6608
Amqui 418.629.4916*

*Beaudry Équipements
Laitiers
St-Léonard-d'Aston
888.399.2403*

*Dépanneur Agricole
St-Jean-sur-Richelieu
450.346.7948*

*GP Payette
St-Jacques-Montcalm
450.839.9333*

*Mario Gladu, Directeur Canada-Est
450-405-3495*

*Agro-Réfrigération inc
Victoriaville 819.752.9288*

*Équipements Laitiers
Gagnon
St-Prime 418.251.5051
St-Bruno 866.301.5051*

*Entreprises Éric Grondin
Ste-Clotilde-Beauce
418.332.0531 Compton
877.332.0531*

*Services Agri-RD inc
St-Philippe-de-Néri
418.498.3114*

*Lac Matic Inc Ormstown
450.829.3130*

*Beaudry Équipements Laitiers
Coaticook 819.573.2267*

Adapting to the Market



Changes will be made to the component payment policy on August 1, 2023:

The maximum payment ratio will go from 2.25 to 2.20 and there will be a new price paid for tier 2 solids non-fat (SNF).

In the fall of 2022, the P5 Quota Committee began the process of reviewing the parameters of the component payment policy. The goal was simple: The Committee wanted to be sure that the distribution of producer revenue was still in line with the policy's initial objectives, which are to better reflect the revenue drawn from the market and to ensure better equity between producers, in a context of surplus structural SNF.

Based on the Committee's work, it was concluded that certain changes needed to be made to the policy, because it was not sending the right signals with respect to the market situation and surplus SNF. In other words, tier 2 SNF was being overpaid, which was creating a revenue gap that was greater than desired between producers with a low ratio and producers with a high ratio.

Keep in mind that the component payment policy, introduced in August 2021, adds another SNF/BF ratio level for payments, known as the "market ratio," which makes it possible to identify the SNF required in the Canadian market, either for dairy products or secondary processing. The changes will take effect in August 2023 and do not target the market ratio, but rather the maximum payment ratio, which will go from 2.25 to 2.20. Accordingly, component production levels under a ratio of 2.0 will be paid a higher price, those between 2.0 and 2.20 will be paid a lower price, and those above 2.20 will quite simply not be paid at all. Additionally, the price paid for tier 2 SNF will now account for 70% of the price of Class 4a for protein and 70% of \$0.90/kilograms for lactose and other solids. These changes will improve the compensation offered for butterfat and protein under the market ratio. The entire money supply from the market that is paid to producers should remain the same.

All of the details on the changes that will be made to the payment policy are also covered in a full article in this issue. Page 13 of this issue also has some advice and strategies that can be applied on farms to better adapt to the changes (in French only).

But let's return to the major issue behind several decisions made by the Canadian dairy sector in the last 20 years: surplus SNF. As you know, despite all the measures that have been taken over the years, consumption trends and preferences for fat-rich dairy products, such as cream and butter, and the decline in fluid milk consumption have contributed to the considerable growth of surplus SNF in the country and continue to do so. The trade context related to the Canada-United States-Mexico Agreement has also complicated the problem because it forced us to eliminate our ingredient class and put a very restrictive cap on our skim milk powder and protein concentrate exports.

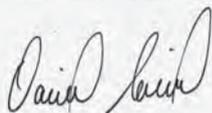
Faced with this challenge, we must keep working on our farms to lower the SNF/BF ratio of the milk produced. This is one of the actions that will help reduce our surplus SNF in the medium and long term, which is the signal that the payment policy changes in August 2023 are sending us.

Faced with this challenge, we must keep working on our farms to lower the SNF/BF ratio of the milk produced. This is one of the actions that will help reduce our surplus SNF in the medium and long term, which is the signal that the payment policy changes in August 2023 are sending us. As an industry, we must develop markets that provide better compensation and find all potential opportunities to increase the value of surplus SNF.

But we need to do more than just that! Canada's market growth scenarios for the next 15 years suggest that the production required to meet 100% of the demand for butterfat will continue to generate major structural surpluses in SNF. These same scenarios also suggest that current processing capacities will not be enough to process all of the surplus SNF.

We need development projects and programs to encourage investments that increase the value of SNF. Obviously, these projects and programs will need to be carried out with support from governments and processors, but also producers. Everyone needs to take action, because the processing capacity challenge is a thorn in the side of the entire industry. Last November, the Trudeau government announced that a \$300 million fund would be set up to support innovation and investment in large-scale projects that add value to solids non-fat (SNF); this was a step in the right direction. But even more will need to be done in the coming years.

The surplus SNF problem was also discussed by producers at regional meetings this winter. Discussions will continue during the Annual General Meeting and with our national bodies. We must find solutions to deal with this major challenge, grow our market, minimize the impacts on our revenue, and ensure the sustainable development of our products.



DANIEL GOBEL
Chairman

By **ROCK ÉRIC HOUNHOIGAN**,
agro-economist, PLQ

The Component Payment Policy Will Change in August

- Starting on August 1, the P5 component payment policy will include two changes in response to the current market situation: The price paid for tier 2 solids non-fat (SNF) will change and the maximum payment ratio will go from 2.25 to 2.20. The market ratio will remain unchanged at 2.00.

REVIEW OF THE PRICE PAID FOR TIER 2 SNF

The analysis of revenue and its distribution per kilogram (kg) of tier 1 and 2 components revealed a gap between the current tier 2 price and the actual revenue drawn from the market for surplus SNF. The effect of higher world prices, which have nearly doubled since 2018, has also been observed on butterfat (BF) and tier 1 protein prices.

The higher prices are mainly caused by a limited world supply of skim milk powder, as certain export regions have seen lower production levels. Butterfat is still the main component sought after in the market and skim milk powder prices have been down since the fall of 2022, when production resumed.

This increase in world prices has not reduced surplus SNF payments enough to send the desired signal to farms that the SNF/BF ratio needs

to decrease. The previous payment policy set the payment per kg of BF produced above \$0.80 for producers with a maximum ratio compared to the market ratio. The new policy was aimed at reducing this gap to around \$0.38/kg of BF, which did not occur with the higher world prices (see Chart 1 on page 11). The price paid for lactose and other tier 2 solids will therefore change to \$0.90/kg to ensure greater consistency with tier 1 and temper the effect of fluctuating world prices on revenue. The price paid for tier 2 protein will remain unchanged.

Furthermore, surplus management is driving up costs for all producers, such as in the case of animal feed, at a time when processing capacities and profitable opportunities are limited. Payments for tier 2 SNF on farms are therefore higher than the compensation actually obtained in the market. To reflect this situation, a 30% correction will be applied to both of these payment policy prices. As a result, tier 2 prices will represent 70% of the reference value, as shown in Table 1. An annual assessment will be performed to modify this percentage, if necessary.

TABLE 1: RECAP OF POLICY CHANGES ON AUGUST 1, 2023

	TIER	CURRENT PRICE	NEW PAYMENT POLICY PRICE
Maximum ratio	Surplus SNF	>2.25 not paid	>2.20 not paid
Protein not required by the Canadian market	Tier 2	Monthly price of Class 4a (ingredients)	70% x monthly price of Class 4a (ingredients)
Lactose and other non-solids required by the Canadian market	Tier 2	Monthly price of Class 4a (ingredients)	70% x \$0.90/kg = \$0.63/kg
Market ratio (2.00)	Tier 1	Protein: fluctuates monthly ¹ Lactose and other solids: set at \$0.90/kg	Protein: fluctuates monthly Lactose and other solids: set at \$0.90/kg

¹ The tier 1 price for protein consists of revenue drawn from protein sales, minus the amount to be paid for tier 2 protein, plus 25% of the remaining balance after paying for lactose and other solids. The remaining 75% is used to improve the price of butterfat.

DECREASE IN MAXIMUM RATIO PAYMENT

Furthermore, the SNF/BF production ratio is decreasing less rapidly than the Canadian market ratio, due to changes in the sales structure. This situation is causing an increase in surplus SNF, which is projected to grow in the coming years. The decrease in the market ratio is linked to consumer choices, such as a preference for fat-rich dairy products and less fluid milk. The purpose of lowering the maximum payment ratio to 2.20 is to curb the growth of surplus SNF by sending a signal to lower the ratio on farms, especially to producers who are approaching the maximum ratio.

In 2021-2022, the SNF/BF ratio in Quebec was 2.1677, and SNF above

a 2.20 ratio represented 0.88% of the SNF produced. As producers with surplus SNF adapt to the new maximum ratio, this percentage should decrease, in line with observations of past years. For instance, producers whose ratio was higher than 2.20 between August 2021 and January 2022 have reduced their ratio by 1% since the maximum ratio went from 2.25 to 2.22 on average.

ANTICIPATED EFFECT OF CHANGES ON REVENUE

The changes announced will impact on-farm revenue, particularly the change in the price paid for tier 2. In the 2021-2022 dairy year in Quebec, 6.32% of the SNF produced was between the 2.00 and 2.20 ratios. Thanks to these changes, tier 1-related revenue will

improve for all producers. The lower tier 2 revenue will impact each producer differently, depending on the share of SNF they produce above the market ratio. Taking the example of the previous dairy year, the gap between the revenue per kg of BF of a producer with a ratio of 2.00 and a producer with the maximum ratio would decrease by more than two-thirds, which would benefit the producer with a lower ratio (see Chart 2 on page 12). Thus, revenue distribution starting in August 2023 will better meet the objectives of the payment policy. The policy may continue to change in the coming years in step with the market and in recognition of ratio reduction efforts on farms. ■

For input on articles, to obtain information, ask questions or make suggestions on the content of your magazine, please contact

LE PRODUCTEUR DE LAIT QUÉBÉCOIS at 438 315-9131

or by e-mail: plq@lait.qc.ca

Also, visit the PLQ's Web site: www.lait.org

Centralized Quota Sales System (SCVQ)

FEBRUARY 2023

Fixed Price: \$24,000.00

	Number	kg of BF/day
Offers to sell		
Total	120	1,539.11
Eligible for allocation	120	1,539.11
Successful	120	1,539.11
Reserve		
Quantity purchased (-) / sold (+)		+0.24
Offers to buy		
Total	1,357	17,510.67
Eligible for allocation	1,357	17,510.67
Successful	1,357	1,539.35

Participation on a prorata basis in any unprocessed offer to purchase equal to or higher than 0.25 kg of BF/day.

After the sale, the balance of quantities available for regional priority purchases is 0 kg of BF/day for the Gaspésie-Les Îles region and 5.01 kg of BF/day for the Abitibi-Témiscamingue region.

ALLOCATION OF OFFERS TO SELL AND TO PURCHASE PER PRICE STRATUM

SALES				PURCHASES		
Number	kg of BF/day	Cumulation	Price offered \$/kg of BF/day	Number	kg of BF/day	Cumulation
3	96.11		< 24,000.00			
117	1,443.00	1,539.11	24,000.00 ceiling price	1,357	17,510.67	17,510.67

ALLOCATION TO BUYERS AND SELLERS

Buyers	Number	kg of BF/day	%
Startup Assistance Program	1	10.00	0.6
Holding of less than 12 kg of BF/day	0	0.00	0.0
Reimbursement of startup loans	20	2.00	0.1
Regional priority	8	21.91	0.1
Iteration (0.57 kg of BF/day)	1,346	758.66	49.3
Prorata (4.47%)	1,318	746.78	48.6
8.79% of the offers have been processed		1,539.35	100.0

Sellers	Number	kg of BF/day	%
Seller who stopped producing 1 or more month ago	0	0.00	0.0
Offers partially processed in the previous month	0	0.00	0.0
Offers in the current month	95	1,539.11	100.0
100.00% of the offers have been processed	95	1,539.11	100.0

Quota prices in Canadian provinces FEBRUARY 2023

	\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day		\$/kg of BF/day
Nova Scotia	24,000 ceiling	Quebec	24,000 ceiling	Alberta	53,980
Prince Edward Island	24,000 ceiling	Ontario	24,000 ceiling	Saskatchewan	39,750
New Brunswick	24,000 ceiling	Manitoba	-	British Columbia	36,500